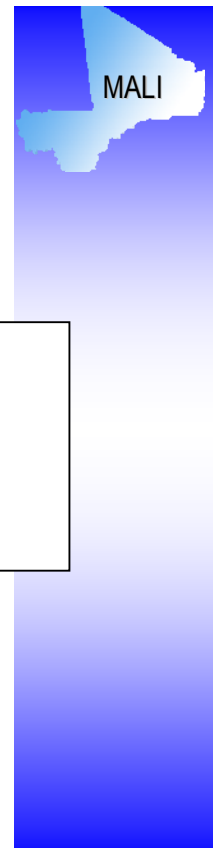


MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

CELLULE TECHNIQUE CSLP

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi



Rapport 2008 de Mise en Œuvre du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR)

Mai 2009

TABLE DES MATIERES

	<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	4
	<i>INTRODUCTION</i>	8
<i>I</i>	<i>CADRAGE MACROECONOMIQUE ET BUDGETAIRE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE</i>	9
1.1	<i>Un environnement économique international marqué par les crises</i>	9
1.2.	<i>Résultats macroéconomiques</i>	9
1.2.1.	<i>Production et croissance</i>	9
1.2.2.	<i>Finances publiques</i>	11
1.2.3.	<i>Les échanges extérieurs et la situation monétaire</i>	13
1.2.4.	<i>Position du Mali par rapport aux critères de convergence</i>	13
1.3.	<i>Politiques publiques et réduction de la pauvreté</i>	14
1.3.1.	<i>Etat du développement humain au Mali</i>	14
1.3.2.	<i>Impact de la crise alimentaire de 2008 sur la pauvreté au Mali</i>	15
1.3.3.	<i>Perspectives d'évolution de la pauvreté au Mali</i>	15
<i>II</i>	<i>DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE BASE ET DES SECTEURS PRODUCTIFS</i>	15
2.1.	<i>Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, des aménagements hydro-agricoles et de la sécurité alimentaire</i>	15
2.2.	<i>Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies dans le domaine de l'environnement</i>	18
2.3.	<i>Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies dans les domaines de l'équipement, des transports et de la communication</i>	19
2.4.	<i>Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies dans les domaines de l'énergie et des mines</i>	22
2.4.1	<i>Energie</i>	22
2.4.2.	<i>Mines</i>	23
2.5.	<i>Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies dans les domaines de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, du tourisme, de la promotion de l'investissement privé et de la microfinance</i>	23
2.5.1.	<i>Industrie</i>	23
2.5.2.	<i>Commerce</i>	24
2.5.3.	<i>Artisanat</i>	24
2.5.4.	<i>Tourisme</i>	24
2.5.5.	<i>Secteur privé</i>	25
2.5.6.	<i>Microfinance</i>	26
2.6.	<i>Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies dans le domaine de la Culture</i>	27
2.7.	<i>Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies dans le domaine de la Jeunesse</i>	27
<i>III</i>	<i>DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL GOUVERNANCE ET PARTICIPATION</i>	28
3.1.	<i>Amélioration de la performance du secteur public</i>	28
3.2.	<i>Renforcement des capacités nationales de planification et de gestion du développement</i>	29
3.3.	<i>Aménagement du territoire</i>	29
3.4.	<i>Amélioration de la gestion des finances publiques et de la dette</i>	29
3.5.	<i>Consolidation du processus démocratique, participatif et décentralisation</i>	30
3.6.	<i>Lutte contre la corruption et renforcement des capacités et de la crédibilité de la justice</i>	31
3.6.1.	<i>Lutte contre la corruption</i>	31
3.6.2.	<i>Renforcement des capacités et de la crédibilité de la justice</i>	32
3.7	<i>Coordination, efficacité de l'aide extérieure</i>	32
3.8.	<i>Participation de la société civile</i>	32
<i>IV</i>	<i>DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE</i>	33
4.1.	<i>Education et Alphabétisation</i>	33
4.1.1.	<i>Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies en 2008</i>	33
4.1.2.	<i>Analyse des indicateurs sectoriels de performance</i>	34
4.2.	<i>Santé et Lutte contre le VIH/SIDA</i>	35
4.2.1	<i>Analyse de l'évolution des indicateurs sectoriels de suivi évaluation du secteur santé</i>	35
4.2.2	<i>Lutte contre le VIH/SIDA</i>	40
4.3	<i>Genre</i>	41
4.4	<i>Emploi et Formation Professionnelle</i>	42

4.5.	<i>Développement Social et Solidarité</i>	43
4.6	<i>Eau potable</i>	44
4.7.	<i>Habitat</i>	44
V	<i>CONCLUSION</i>	46

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACOD	Association Conseil pour le Développement
AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANICT	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
APCAM	Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali
APCMM	Assemblée Permanente des Chambres de Métiers du Mali
APE	Accords de Partenariat Economique
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
ASE	
BAD	Banque Africaine de Développement
BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique de l'Afrique
BCE	Banque Centrale Européenne
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BID	Banque Islamique de Développement
BOAD	Banque Ouest Africaine de Développement
BOP	Balance des Paiements
BRS	Banque Régionale du Sahel
BSI	Budget Spécial d'Investissement
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CAF	Centre d'Alphabétisation Fonctionnelle
CAFE	Centre d'Apprentissage Féminin
CAP	Centre d'Animations Pédagogiques
CCI	Centre du Commerce International
CCIM	Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali
CCS/SFD	Cellule de Contrôle et de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CDSP	Coordination du Développement du Secteur Privé
CED	Centre d'Education pour le Développement
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAPI	Centre Malien de Promotion de la Propriété Industrielle
CFAR	Centre de Formation et d'Animation Rurale
CMDT	Compagnie Malienne des Textiles
CNCE	Comité National de Coordination Economique
CNDIFE	Centre National de Documentation et d'Information sur la Femme et l'Enfant
CNE	Centre National de l'Education
CNJ-Mali	
CNOS	
CNPA	Centre National de Promotion de l'Artisanat
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
COMANAV	Compagnie Malienne de Navigation
CONFESJES	
CPA/SFD	Centre de Promotion et d'Appui des Systèmes Financiers Décentralisés
CPM	Comité de Prévision et de Modélisation

CPN	Consultations Prénatales
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CPS	Cellule de Planification et de Statistique
CROCEP	
CSA	Commissariat à la Sécurité Alimentaire
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
CSCREF	Centre de Santé de Référence
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSCR	Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CSSA	
CTA	
DED	
DGI	Direction Générale des Impôts
DNA	Direction Nationale de l'Agriculture
DNCC	Direction Nationale du Commerce et de la Concurrence
DNCN	Direction Nationale de la Conservation de la Nature
DNDS	Direction Nationale du Développement Social
DNGM	Direction Nationale de la Géologie et des Mines
DNGR	Direction Nationale du Génie Rural
DNH	Direction Nationale de l'Hydraulique
DNI	Direction Nationale des Industries
DNP	Direction Nationale de la Planification du Développement
DNPIA	Direction Nationale des Productions et des Industries Animales
DNPSES	Direction Nationale de la Protection Sociale et de l'Economie Solidaire
DNS	Direction Nationale de la Santé
DNSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
DNTCP	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DPM	Direction de la Pharmacie du Mali
DTCP3	Diphtérie, Tétanos, Coqueluche et Poliomyélite (3 doses)
EAC	Enquête Agricole et de Conjoncture
EDSM	Enquête Démographique et de Santé du Mali
ELIM	Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages
EMEP	Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté
EPS	
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FBCF	Formation Brute du Capital Fixe
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FED	Fonds Européen pour le Développement
FED	Fonds Européen pour le Développement
FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
FKD	
FMI	Fonds Monétaire International
FMI	Fonds Monétaire International
FSD	Fonds de Solidarité pour le Développement
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
GMM	Grand Moulin du Mali
HCCT	Haut Conseil des Collectivités Territoriales
HELVETAS	
HIM	Haute Intensité de Main d'œuvre
HIMO	Haute Intensité de Main d'œuvre

IADM	Initiative d'Annulation de la Dette Multilatérale
IEC	Information Education Communication
IFM	Institut de Formation des Maîtres
IGN	Institut Géographique National
INRSP	Institut National de Recherche en Santé Publique
JICA	
LCV	Laboratoire Central Vétérinaire
LNS	Laboratoire National de la Santé
LOA	Loi d'Orientation Agricole
LOE	Laboratoire de la Qualité des Eaux
LTLA	Laboratoire de Technologie Alimentaire
MCA	Millenium Challenge Account
MCA	Millennium Challenge Account Mali
MEA	Ministère de l'Environnement et de l'Assainissement
MEBALN	Ministère de l'Education de Base, de l'Alphabétisation et des Langues Nationales
MEFP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
MESSRS	Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique
MET	Ministère de l'Equipement et des Transports
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OHVN	Office de la Haute Vallée du Niger
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMVS	Office de Mise en Valeur du fleuve Sénégal
OPAM	Office des Produits Agricoles du Mali
OPEP	Organisation des Pays Producteurs et Exportateurs de Pétrole
OPEP	Organisation des Pays Producteurs et Exportateurs de Pétrole
OPV	Opération Protection des Végétaux
PAC	Projet d'Appui à la Croissance
PACD	Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants
PACT/GTZ	
PADEPECHE	
PADESO	Programme d'Appui au Développement de l'Elevage dans le Sahel Occidental
PAGMGFP	Programme d'Action Gouvernementale d'Amélioration et de Modernisation de la Gestion des Finances Publiques
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDES	Programme de Développement Economique et Social
PDES	Projet pour le Développement Economique et Sociale
PDSA	Programme de Développement du Secteur de l'Artisanat
PEJ	Programme Emploi Jeunes
PEJHIMO	Programme Emploi Jeunes à Haute Intensité de Main d'œuvre
PIB	Produit Intérieur Brut
PIB	Produit Intérieur Brut
PIDRN	Programme Intégré pour le Développement des Régions Nord
PISE	Programme d'Investissement Sectoriel de l'Education
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PME/PMI	Petites et Moyennes Entreprise/Petites et Moyennes Industries
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNA/ERP	Programme National d'Action pour l'Emploi en vue de Réduire la Pauvreté
PNG	Position Nette du Gouvernement
PPTTE	Pays Pauvres Très Endettés
PRODESS	Programme Décennal de Développement Sanitaire et Social
PTF	Partenaires Techniques et Financiers

REM	Ratio Elève Maître
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SARPE	Stratégie Alternative de Recrutement du Personnel Enseignant
SISO	Système d'Information Sociale
SNV	
SOTELMA	Société des Télécommunications du mali
STP/CIGQE	Secrétariat Technique Permanent du Cadre Institutionnel de la Gestion des Questions Environnementales
TBA	Taux Brut d'Admission
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TOFE	Tableau des opérations financières de l'Etat
TRBF	Table Ronde des Bailleurs de Fonds
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNFPA	
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour L'Enfance
URCEP	Union Régionale des Commerçants et Exportateurs de Pomme de terre
USA	United States of America
USAID	
VNU	Volontaire des Nations Unies

INTRODUCTION

Après une évaluation de la mise en œuvre de la première génération du CSLP (2002-2006), le Gouvernement a adopté pour la période 2007-2011, le document du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR), qui ambitionne d'atteindre un taux de croissance annuel moyen de 7%, en vue de réduire significativement la pauvreté et d'accélérer les progrès vers l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Cette ambition est réaffirmée dans le Projet de Développement Economique et Social (PDES) du Président de la République qui est l'expression de la volonté et de l'engagement politique d'opérationnaliser le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté.

Pour atteindre cet objectif global, une Stratégie de Croissance Accélérée (assortie d'un plan d'actions), pour la période 2008-2012, a été élaborée et présentée à la 6^{ème} conférence de Table Ronde des Bailleurs de Fonds du Mali, tenue les 12 et 13 Juin 2008 à Bamako.

Cette conférence a permis au Gouvernement et à ses partenaires d'échanger sur les stratégies et les politiques à mettre en œuvre pour réduire la pauvreté et créer les conditions d'un réel décollage économique. Les partenaires se sont engagés à accompagner le Mali pour la réalisation des orientations stratégiques et des priorités définies par le Gouvernement. Ainsi, la conférence a permis d'enregistrer des annonces de financement sur la période 2008-2012 à hauteur de 3 215 milliards de FCFA soit 6,4 milliards de dollars américains afin de couvrir les besoins de financement du PDES - CSCR - OMD.

La Stratégie de Croissance Accélérée, tout en assurant le maintien de la stabilité macroéconomique et la poursuite des réformes structurelles, s'appuie sur (i) l'amélioration de la gouvernance et le renouveau de l'action publique, (ii) le développement des secteurs productifs notamment l'agriculture, (iii) la poursuite du programme d'expansion des infrastructures de base, (iv) le développement du secteur privé et (v) l'accroissement de l'investissement dans les ressources humaines.

La mise en œuvre des mesures pour l'accélération de la croissance, avec comme levier l'amélioration de la production primaire et le renforcement de la sécurité alimentaire, permettra de réduire significativement la pauvreté, notamment en milieu rural et d'entamer le décollage socio-économique du pays.

L'année 2008, deuxième année de mise en œuvre du CSCR, bien que marquée par un climat sociopolitique national apaisé, s'est achevée dans un environnement international difficile, marqué par les crises alimentaire, énergétique et financière ayant engendré une récession mondiale prononcée. Les éléments conjoncturels qui ont été dans l'ensemble très peu favorables, ont amoindri les performances socioéconomiques et les objectifs assignés n'ont pas été à hauteur de souhaits.

Malgré les crises alimentaire et énergétique qui ont durement frappé le pays, la croissance économique en 2008 est ressortie supérieure à celle de 2007, mais demeure en deçà de l'objectif de croissance annuelle assigné.

Ainsi, le taux de croissance économique a été de 5,9% en 2008 contre 4,3% en 2007, soit un gain de 1,6 point de pourcentage par rapport à 2007 et 0,5 point de moins par rapport à l'objectif annuel (6,4%) de 2008.

Prenant en compte ces réalités, le cadrage macroéconomique a été actualisé afin de permettre un ajustement des actions nécessaires à l'atteinte des objectifs fondamentaux du CSCR à l'horizon 2011 et des OMD en 2015.

Le présent rapport porte sur la mise en œuvre du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) au cours de l'année 2008. Il se focalise sur l'analyse des principaux résultats réalisés en 2008 et constitue la synthèse des rapports des quatre groupes thématiques du CSCR qui, eux, donnent plus de détails concernant la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles, l'état de l'exécution budgétaire, les problèmes et contraintes et les solutions et perspectives. Il est le fruit d'une large concertation entre l'Administration, la société civile, le secteur privé et les partenaires au développement dans le cadre du processus participatif caractéristique du CSCR.

I. CADRAGE MACROECONOMIQUE ET BUDGETAIRE ET ANALYSE DE LA PAUVRETE

1.1. Un environnement économique international marqué par les crises

L'année 2008 a été marquée par une série de crises mondiales qui ont eu un impact fort sur l'économie malienne et ont contraint la mise en œuvre du CSCR. En effet, ces crises, d'origine extérieure, ont amené les autorités à prendre des mesures budgétaires et fiscales pour amoindrir les pertes de pouvoir d'achat des populations.

La crise alimentaire s'est traduite par une flambée des prix de nombreux produits alimentaires importés par le Mali. L'inflation a été élevée en 2008 au Mali (9,1% contre 1,4% en 2007). Dans la zone UEMOA, l'inflation a été de 7,4% en fin décembre 2008, contre 2,4% à la même période de 2007, soit le niveau le plus élevé depuis 1995. L'atonie de l'activité réelle et le repli des cours des produits de base devraient cependant atténuer les tensions inflationnistes dans les années à venir. Selon les estimations de la BCEAO de mars 2009, l'inflation pourrait se situer à 2,1% en décembre 2009 dans la zone UEMOA.

La forte hausse du cours du pétrole en 2008 (147 USD /baril de pétrole en juillet) a obligé l'Etat à fortement subventionner les prix pétroliers avec un coût énorme pour le budget. Certaines dépenses programmées ont dû être reportées, voire annulées.

Enfin, la crise financière déclenchée en septembre 2008, si elle n'a pas eu de répercussion directe forte sur le Mali en 2008, entraîne une chute des cours des matières premières et surtout un effondrement de la demande des pays développés et émergents ainsi qu'une diminution des envois de fonds des maliens de l'extérieur. Ainsi, l'économie mondiale a connu un ralentissement en 2008 avec 3,4% de croissance seulement contre 5,2% en 2007.

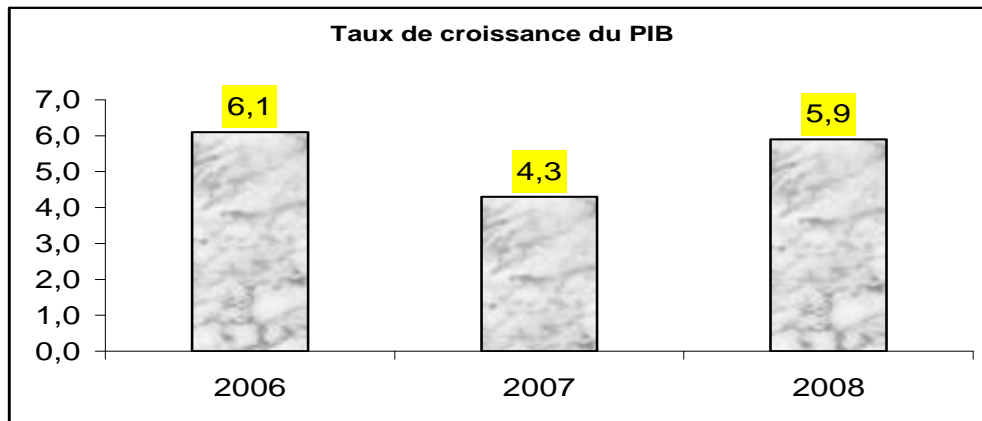
S'agissant de *l'Afrique subsaharienne*, on a enregistré 5,4% de croissance en 2008 contre 6,3% en 2007. Avec le décalage des effets de la crise, l'Afrique pourrait être beaucoup plus touchée par la crise économique mondiale en 2009, avec une croissance attendue de 4,6%. Dans les pays de l'UEMOA, la croissance serait de 3,4% en 2008 contre 3,2% en 2007, dynamisme imputable principalement au secteur primaire et à la hausse des investissements publics dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté. Les résultats provisoires des prévisions faites par la BCEAO indiquent, pour l'année 2009, un taux de croissance de 3,7% pour l'UEMOA.

1.2. Résultats macroéconomiques

1.2.1. Production et Croissance

L'économie malienne a enregistré un taux de croissance économique de 5,9% en 2008, contre 4,3% en 2007. Etant donné l'environnement international qui vient d'être décrit, cette performance est très positive. Cependant, malgré les efforts déployés ces dernières années, la croissance économique reste en-deçà des objectifs du CSCR qui prévoient une croissance du PIB de 7% en moyenne sur la période 2007-2011.

Graphique 1 : Evolution du taux de croissance entre 2006 et 2008



Source : DNSI

Tableau 1 : Comparaison entre les objectifs annuels de croissance et les réalisations en 2008

Indicateurs/Années	Réalisations 2007	Rappel Objectifs du CSCRП pour 2008	Réalisations 2008	Taux d'atteinte des objectifs 2008
PIB aux prix du marché (mrd. FCFA courants)	3 424,54	3 645,0	3589,37	108,5%
Taux de croissance réelle du PIB aux prix du marché	4,3%	6,4%	5,9%	92,2%
- PIB secteur primaire	2,5%	5,6%	13,3%	237,5
- PIB secteur secondaire	-4,6%	6,0%	-0,8%	-13,3%
- PIB secteur tertiaire	10,4%	6,8%	4,9%	72,1%

Source : DNSI/DNPD

➤ Secteur primaire

En 2008, le taux de croissance dans le secteur primaire a été de 13,3% contre 2,5% en 2007. Ce secteur qui représente un peu moins de 36% du PIB a contribué pour 4,4% à la croissance en 2008.

Selon les résultats définitifs de la campagne agricole 2008/2009, la production céréalière a atteint 4 814 871 tonnes, soit une augmentation de 24% en 2008 par rapport à 2007. La mise en œuvre de « l'Initiative riz » a permis d'améliorer sensiblement la production de riz qui a atteint 1 607 647 tonnes en 2008, soit une augmentation d'environ 49% par rapport à 2007 où elle avait été de 1 082 384 tonnes.

La *campagne agricole 2008/2009* a donc été marquée par la hausse sensible de la production vivrière liée à la bonne pluviométrie et aux effets des politiques de relance agricole (l'Initiative Riz) mises en œuvre suite à la crise alimentaire. La campagne qui a démarré dans des conditions assez favorables caractérisées par les bons résultats de la campagne précédente a bénéficié de l'amélioration de l'accès des producteurs aux intrants à la faveur de l'Initiative riz. Cependant, elle a souffert de l'incidence de la hausse des prix des produits de première nécessité consécutive à la crise alimentaire mondiale.

Le début de la campagne a été caractérisé par une augmentation des captures de poissons sur l'ensemble des bassins hydrologiques due à l'organisation de pêches collectives dans certaines localités des régions de Koulikoro et Ségou et à la levée des mises en défense dans les régions de Tombouctou et Mopti.

Les effectifs du cheptel ont augmenté en 2008 par rapport à 2007, de 3% pour les bovins et de 5% pour les ovins et les caprins. En effet, en 2008, on compte 8 385 700 têtes de bovins, 10 249 600 têtes d'ovins et 14 272 700 têtes de caprins contre respectivement 8 141 000, 9 761 000 et 13 593 000 têtes en 2007.

Tableau 2: Comparaison entre les objectifs annuels de production et les réalisations de 2008

	Réalisations 2007	Rappel Objectifs CSCR pour 2008	Réalisations 2008	Taux d'atteinte des objectifs 2008
Production de coton (en tonnes)	247 000	255 168	190 000	75,5%
Production d'or (en tonnes)	56,8	60	52,8	88%
Production de céréales (en tonnes)	3 885 477	4 456 560	4 814 871	108,0%
<i>dont riz</i>	<i>1 082 384</i>	<i>1 273 026</i>	<i>1 607 647</i>	<i>126,3%</i>

Source : DNSI/DNPD/CPS-SDR/CSP-Mines Energie

➤ Secteur secondaire

Suite aux contreperformances dans les branches de l'extraction et de l'agro-alimentaire, le secteur secondaire enregistre un recul de 0,8% en 2008, contre un recul de 4,6% en 2007. La production d'or a en effet connu une diminution entre 2007 et 2008, passant de 56,7 à 52,8 tonnes soit une baisse de 7%. Il est prévu une production d'environ 55,2 tonnes d'or en 2009.

L'apport agrégé du secteur minier au trésor public a été de 132,1 milliards de FCFA en 2008 contre 130,1 milliards de FCFA en 2007. Le maintien des recettes malgré la baisse de la production s'explique par le bon niveau du prix moyen de l'once qui a atteint 816,1 USD en 2008 contre 803,2 USD en 2007.

➤ Secteur tertiaire

Si la croissance dans le secteur tertiaire a été supérieure à celle des autres secteurs en 2008, elle a néanmoins été inférieure au niveau observé en 2007. Ce secteur qui représente 38,3% du PIB a enregistré seulement 4,9% de croissance en 2008 contre 10,4% en 2007. Cette nette décélération est due au ralentissement dans la branche Transports et Télécommunications (9% en 2008 contre 20,9% en 2007), ainsi que dans la branche Commerce (4,4% contre 12,% en 2007). Le sous-secteur Artisanat/Tourisme se présente comme un atout important pour l'économie malienne avec de plus en plus de visiteurs étrangers. Entre 2007 et 2008, les arrivées des visiteurs ont connu un taux d'accroissement de 5,95% pendant que les nuitées dans les hôtels ont augmenté de 8,8% durant la même période.

L'embellie des cours de l'or et la promotion de nouveaux produits d'exportation (mangue, beurre de karité, etc.) ont été des facteurs favorables pour les exportations du pays et ont atténué en partie la baisse de la production réelle ainsi que les conséquences de la baisse des cours du coton. De même, la timide reprise du dollar par rapport à l'Euro a été un facteur favorable à l'amélioration de la balance des paiements du Mali en 2008.

En résumé, tous ces éléments conjoncturels (international et national) qui ont été dans l'ensemble très peu favorables, ont atténué les performances socioéconomiques du Mali en 2008. Ainsi, le pays a enregistré un taux de croissance économique de 5,9% en 2008 contre 4,3% en 2007. Le niveau des prix a été exceptionnellement élevé (9,1% contre 1,4% en 2007).

Les incertitudes sur une reprise de l'économie mondiale sont très grandes. Dans ce contexte, un ralentissement économique pourrait être envisagé au Mali en 2009. C'est ainsi qu'il est prévu un taux de croissance du PIB de 4,7% en 2009 avec un niveau des prix largement inférieur à celui de 2008 qui pourrait se situer dans les limites de la norme communautaire.

1.2.2. Finances publiques

En matière de finances publiques, les objectifs portaient sur les activités prévues dans le Programme d'Action Gouvernementale d'Amélioration et de Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAM/GFP) en matière de renforcement des efforts d'assainissement des finances publiques (maîtrise des dépenses et plus grande mobilisation des recettes intérieures).

Les recettes fiscales auraient augmenté en moyenne de 13,4% en 2008 et se situeraient à 621,2 milliards de FCFA. Le taux de pression fiscale s'améliorerait donc pour atteindre 17,04% en 2008. Quant aux dépenses totales et prêts nets, elles augmenteraient au rythme annuel moyen de 10,7% pour atteindre 984,5 milliards de FCFA en 2008. Le déficit base ordonnancement hors dons devrait se situer à 7,3% du PIB en 2008.

Au terme de l'année 2008, malgré la conjoncture difficile, plusieurs objectifs financiers ont été satisfaisants (cf. tableau ci-après). Au total, des progrès ont été observés dans le cadre de la préparation du Budget, de l'interconnexion de la chaîne des dépenses, de la réforme du système de passation des marchés publics, de la déconcentration des crédits budgétaires et du contrôle interne. Toutefois, des faiblesses persistent encore dans le cadre des domaines et du cadastre, du contrôle juridictionnel et du contrôle parlementaire. La mise en œuvre du PAGAM/GFP en 2008 a été jugée satisfaisante par le Comité Technique comprenant les structures techniques et les partenaires techniques et financiers.

Pour un taux d'accroissement moyen annuel de 12,4% des recettes totales, correspondant à 881,6 milliards de FCFA en 2008, il a été réalisé 741,5 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 84,1%. Les recettes fiscales devraient augmenter de 13,4% en moyenne annuelle pour se situer à 621,2 milliards de FCFA en 2008, elles ont atteint 519,4 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 83,6%. Le taux de pression fiscale devrait s'améliorer graduellement pour atteindre 17% en 2008, il a atteint 14,7%, soit un taux de réalisation de 86,5%. Quant aux dépenses totales et prêts nets, elles devraient augmenter au rythme annuel moyen de 10,7% pour atteindre 984,5 milliards de FCFA en 2008, elles ont atteint 828,2 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 84,1%. Le déficit base ordonnancement hors dons devrait baisser en se situant à 7,3% du PIB en 2008, il a été de 6,2%, soit un gain de 1,2 point de pourcentage.

Tableau 3 : Comparaison entre les objectifs annuels du TOFE et les réalisations de 2008

TOFE (mrd. FCFA courants)	Réalizations 2007	Rappel Objectifs du CSCRП pour 2008		Taux d'atteinte des objectifs 2008
		Réalizations 2008	Réalizations 2008	
Total des recettes et dons	732,1	881,6	741,5	84,1%
Recettes totales	569,9	718,8	607,3	84,5%
Recettes budgétaires	509,4	663,7	540,6	81,5%
Recettes fiscales	487,2	621,2	519,4	83,6%
Dépenses et prêts nets	845,6	984,5	828,2	84,1%
Dépenses courantes	437,1	484,7	459,1	94,7%
Dépenses en capital	395,6	448,8	294,9	65,7%
Déficit (engagements, hors dons) en % PIB	-8,0%	-7,3%	-6,2%	
Taux de pression fiscale (= Recettes fiscales / PIB m)	14,2%	17,0%	14,7%	86,5%

Source : DNTCP/DNPD

Les dépenses de pauvreté dans le Budget de l'Etat sont passées de 641,8 milliards de FCFA en 2007 à 669,7 milliards de FCFA en 2008 soit une augmentation d'environ 28 milliards de FCFA. La part des dépenses de santé a légèrement augmenté, passant de 10,4 pour cent en 2007 à 11,6% en 2008. La part des dépenses d'éducation a stagné tandis que celle des autres secteurs sociaux a diminué.

Tableau 4 : Part des secteurs sociaux dans l'ensemble du budget entre 2006 et 2007 (en %)

Loi des Finances 2007 et 2008	2007	2008
Education nationale	25,6%	25,7%
Santé (sans les autres secteurs sociaux)	10,4%	11,6%
Autres secteurs sociaux	5,8%	4,7%
Source : DGB		

1.2.3. Les échanges extérieurs et la situation monétaire

Avec l'évolution favorable des cours de l'or et du coton, les résultats en matière d'exportation ont été satisfaisants. Ainsi, contre une croissance prévue de 5,5% pour 2008, il a été enregistré une croissance en valeur de 16,5%. Les importations ont augmenté de 19,9% en valeur en 2008, contre 4,9% de croissance prévue dans le cadrage du CSCRP, ce qui explique l'aggravation du déficit de la balance commerciale.

Le solde des transactions courantes hors transferts officiels s'est affiché à -9,1% du PIB en 2008, contre -7,0% prévu dans le cadrage du CSCRP, soit une dégradation de 2,1 points de pourcentage par rapport à l'objectif. Les réalisations en matière de transactions économiques et financières extérieures au titre de l'année 2008 ont été affectées par la conjoncture difficile qui a prévalu, mais aussi par la baisse des productions de l'or (-7%) et du coton (-23%).

Tableau 5 : Comparaison entre les objectifs annuels de BOP et les réalisations de 2008

	Réalisations 2007	Rappel Objectifs du CSCRP pour 2008	Réalisations 2008	Taux d'atteinte des objectifs 2008
Exportations (fob)	745,9	823,5	868,7	105,6%
Coton fibre	111,8	161,3	66,2	41,0%
Or	515,2	563,1	642,6	114,1%
Importations (fob)	884,7	864,5	1060,9	122,7%
Compte courant (hors dons)/PIB	-9,8%	-7%	-9,1%	-2,1 points

Source: DNPDP, modèle MME-DNPDP

1.2.4. Position du Mali par rapport aux critères de convergence

En 2008, le Mali a respecté 3 critères de convergence sur huit dont deux de 1^{er} rang. Le critère clé portant sur le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal ainsi que celui relatif à l'inflation n'ont pas été respectés en 2008.

Tableau 6 : Situation des critères de convergence en 2007 et 2008 et prévisions pour 2009

	Norme UEMOA				Etat de la Convergence en 2008
		2007	2008	2009*	
Critères de 1^{er} rang					
Solde budgétaire de base (hors PPTE)/ PIB nominal	≥ 0%	-1,4%	-1,4%	-2,3%	Non respecté
Solde budgétaire de base corrigé/PIB (%)	≥ 0%	-0,8%	-0,1%	0,1%	Non respecté
Taux d'inflation annuel moyen	≤ 3%	1,4%	9,1%	3%	Non Respecté
Encours de la dette publique sur le PIB nominal (%)	≤ 70%	20,4%	22,6%	25,3%	Respecté
Variation des arriérés de paiement int. et ext. (en Mrds de FCFA)	0	0	0	0	Respecté
Critères de 2^{ème} rang					
Masse salariale sur recettes fiscales (%)	≤ 35%	28,7%	35,8%	36,0%	Non Respecté
Ratio investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales en %	≥ 20%	21,4%	26,7%	26,3%	Respecté
Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal	≤ -5%	-9,8%	-9,1%	-7,3%	Non respecté
Taux de pression fiscale	≥ 17%	14,2%	14,7%	14,7%	Non respecté

* Prévisions

Source : DNSI/ DNPDP/CNPE/BCEAO/UEMOA

La situation du Mali par rapport aux critères de convergence se présente comme suit :

Critères de 1^{er} rang :

- La norme communautaire de 0% minimum, pour le solde budgétaire de base (hors PPTE) en pourcentage du PIB nominal, n'a pas été observée en 2008 (-2,1%) tout comme en 2007 où elle ressortait à -1,4%.
- Le taux d'inflation annuel moyen a évolué à la hausse en 2008 (9,1%), suite à la flambée du cours du pétrole sur le marché international et à la crise alimentaire mondiale.
- L'encours des arriérés extérieurs a été totalement apuré depuis 1999. De même, l'encours des arriérés intérieurs a été totalement apuré depuis 1994.
- Le ratio de l'encours de la dette publique sur le PIB nominal est ressorti à 22,6% en 2008.

Critères de 2^{ème} rang

- Le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales est ressorti à 35,8% en 2008 contre une norme de 35%. La non observation de cette norme est due, entre autres, à l'augmentation de 5% des salaires alors que les recettes ont connu une baisse de 72 milliards FCFA par rapport aux prévisions du fait des subventions accordées par l'Etat pour soutenir le pouvoir d'achat des consommateurs suite à l'augmentation des prix des produits alimentaires et du pétrole.
- Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes en pourcentage des recettes fiscales est ressorti à 26,7% en 2008. La norme minimum de 20% a été respectée.
- Le ratio du déficit extérieur courant hors dons sur le PIB s'est établi à 9,1% en 2008 contre une norme de 5%.
- Le taux de pression fiscale a baissé de 0,5 point de pourcentage en se situant à 14,7% en 2008 pour une norme de 17% minimum.

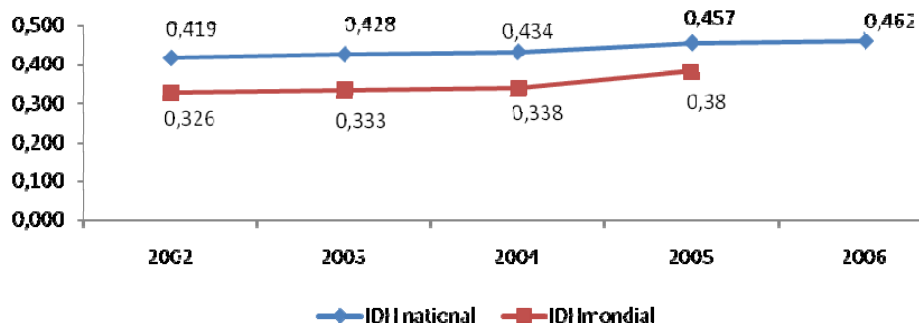
1.3. Politiques publiques et réduction de la pauvreté

1.3.1. Etat du développement humain au Mali

➤ Indicateur du Développement Humain

Le graphique 2 montre l'évolution comparée de l'Indicateur de Développement Humain (IDH) entre 2002 et 2006. L'IDH national est passé de 0,419 en 2002 à 0,457 en 2005, tandis que l'IDH mondial est passé de 0,326 à 0,380. De façon spécifique, l'espérance de vie pour le calcul de l'IDH mondial est issue des EDS alors que pour l'IDH national ce sont les projections de la DNSI à partir du RGPH 1998 qui sont utilisées.

Graphique 2 : Evolution comparée de l'IDH national et de l'IDH mondial



Source : ODHD, 2008

➤ Indice de Pauvreté humaine (IPH)

Dans le Rapport Mondial sur le Développement Humain 2007/2008 du PNUD, l'Indice de Pauvreté Humaine est évalué à 56,4% pour le Mali. Celui-ci occupe la 107^{ème} place mondiale. Par rapport à son niveau de 2001 (58,2%), l'IPH-1 a baissé, notamment grâce aux résultats obtenus dans le domaine de l'accès aux services sociaux de base surtout l'accès à l'eau qui s'est beaucoup amélioré.

1.3.2. Impact de la crise alimentaire de 2008 sur la pauvreté au Mali

L'augmentation des prix des denrées alimentaires, notamment le riz, le blé, le maïs et d'autres céréales, ainsi que le lait, le sucre et les huiles végétales a entraîné une hausse de la pauvreté au Mali, car l'impact négatif sur les ménages qui sont des consommateurs nets de nourriture dépasse les avantages pour les producteurs nets de nourriture. La hausse des prix alimentaires a ainsi eu un impact significatif sur les pauvres et les couches vulnérables. Les estimations faites par la Banque Mondiale en mars 2009 font état d'une augmentation de l'incidence de la pauvreté de 3,5 à 5 points de pourcentage au Mali.

Parmi les mesures prises par le gouvernement pour juguler les effets négatifs de la crise, celle visant à accroître la productivité agricole génère les avantages les plus importants en termes d'impact sur la pauvreté. Mais les mesures prises au Mali ont plutôt permis d'apaiser le climat social que d'améliorer la situation des pauvres. Il est donc impératif que des mécanismes de réponse adéquats soient mis en place pour répondre aux chocs qui mettent en péril les résultats atteints en matière de lutte contre la pauvreté au Mali.

1.3.3 Perspectives d'évolution de la pauvreté

Les perspectives sur les trois prochaines années 2009, 2010 et 2011 ont trait aux résultats de l'ELIM-2006 d'une part et aux travaux de cadrage macroéconomique et de prévision des indicateurs de référence effectués par la Direction Nationale de la Planification du Développement dans le cadre du Comité de Prévision et Modélisation d'autre part.

Les simulations effectuées sur la base des données de 2006 par l'équipe DNSI-ODHD-CT/CSLP suggèrent que la pauvreté devrait continuer à baisser dans le futur. Même avec le relativement faible taux de croissance de 3% par tête enregistré au cours des 5 dernières années, si cette tendance se poursuit, le taux de pauvreté monétaire devrait se situer aux alentours de 37% en 2015.

Dans le cas d'un taux de croissance par personne de 4% par an en moyenne, l'objectif de réduire la pauvreté de moitié serait presque sûrement atteint car l'incidence de la pauvreté monétaire se situerait autour de 30% en l'absence d'aggravation des inégalités.

II. DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE BASE ET DES SECTEURS PRODUCTIFS

2.1. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, des aménagements hydro-agricoles et de la sécurité alimentaire

La campagne agricole 2008/2009 a été caractérisée par une pluviométrie satisfaisante et un apport appréciable du programme des pluies provoquées là où des poches de déficits ont été observées.

La production céréalière de la campagne agricole 2008/2009 a enregistré une hausse de 23,9 % par rapport à celle de la campagne de 2007- 2008. La production céréalière a été estimée à 4 814 871 tonnes sur une prévision estimée à 4 685 095 tonnes. La production de riz a atteint 99,34 % des prévisions; tandis que les taux de réalisation des productions du mil et du sorgho ont respectivement atteint 115,31 et 104,8 %. Les pertes

enregistrées durant la campagne agricole sont évaluées à environ 2 % des superficies réalisées. Elles sont imputables, en partie, aux maladies, aux attaques d'oiseaux granivores et aux inondations.

La production cotonnière de 2008/2009 a été caractérisée par une réduction des superficies de 31 % et un recul des productions de coton-graine et coton fibre de l'ordre de 16 % par rapport à la campagne 2007/2008. Toutefois, le niveau des rendements du coton a connu globalement une hausse de 21%. La baisse de la production de coton depuis trois campagnes successives est due à la désaffection des producteurs. Malgré le relèvement du prix au producteur de 160 à 200 FCFA le kilogramme de 1^{er} choix, 956 Organisations Paysannes et 33 960 exploitations cotonnières ont abandonné la culture de coton pendant la campagne 2008/2009. Les principales raisons sont : le prix élevé des intrants et leur mise en place tardive, le problème de gestion interne des Organisations Paysannes avec l'application de la caution solidaire par les banques pour le recouvrement des crédits agricoles et le retard dans le paiement du coton. La part des femmes productrices est de 0,06 % des emblavures et productions de coton.

Les aménagements hydro-agricoles ont porté sur la réalisation du Programme Gouvernemental d'Aménagement de 103 000 ha, le troisième du genre après ceux des 30 000 ha pour la période 1998-2002 et des 50 000 ha pour la période 2003-2007. Le programme des aménagements au titre de l'année 2008 prévoyait 19 486 ha dont 10 381 ha en maîtrise totale de l'eau et 9 105 ha pour les autres types d'aménagement. Les travaux réalisés en 2008 sont de 4 931 ha de grands aménagements et de 2 709 ha d'aménagement de proximité. Les travaux en cours portaient sur 2 854 ha. Ces réalisations et celles en cours représentent 53 % des prévisions de 2008. Cet écart s'explique par le retard accusé dans le calendrier des travaux, aux arrêts et à la reprise desdits travaux pour cause d'hivernage et de crue. Les raisons de cette contreperformance sont en grande partie imputables à la lenteur des procédures de passation des marchés et de décaissement d'une part et d'autre part, à une surestimation des prévisions des projets/programmes et offices.

L'élevage contribue pour plus de 12% du PIB et est pratiqué par 80% de la population active. La campagne agropastorale s'est déroulée dans un contexte agricole marqué par la poursuite du renforcement des capacités des acteurs du sous-secteur, du désengagement de l'Etat dans le cadre de la privatisation et du transfert des compétences. Il convient de noter que tous les objectifs prévus pour 2008 ont été atteints ou dépassés en ce qui concerne les effectifs du bétail. En effet, pour une prévision de 8 321 108 têtes de bovins, 9 779 985 têtes d'ovins et 13 943 829 têtes de caprins, le secteur de l'élevage a enregistré 8 385 700 têtes de bovins, 10 249 600 têtes d'ovins et 14 272 700 têtes de caprins en 2008, soit un taux de réalisation de 101% pour les bovins, 105% pour les ovins et 102% pour les caprins.

La production de viande en 2008 a augmenté de 6,8 %. Les abattages contrôlés ont donné un total de 47 963 tonnes de viande (278 609 têtes de bovins, 828 086 têtes d'ovins, 374 899 têtes de caprins, 590 têtes de porcins, 2 087 têtes de dromadaires et de 2 276 761 unités de volailles). En appliquant les paramètres bioéconomiques disponibles sur le cheptel malien, la production laitière estimée pour l'année 2008 est de 1 867 992 tonnes ; soit une hausse de 57,4 % par rapport à celle de 2007. Le disponible laitier pour la consommation humaine est estimé à 933 000 tonnes contre 593 272 tonnes en 2007. Les exportations contrôlées de cuirs ont porté sur 293 089 pièces équivalentes à 2 047 tonnes dont 99,8% sous forme brute et 0,2% sous forme tannée. Quant aux peaux ovines et caprines, 859 434 pièces d'un poids d'environ 986 tonnes ont été exportées dont 60% sous forme brute et 40% sous forme tannée.

La pêche et l'aquaculture contribuent pour 4,2% du PIB et s'adressent à une population de près de 500 000 personnes dont environ 120 000 pêcheurs et pisciculteurs regroupés en organisations ou coopératives et installés dans des campements. La production totale de poissons en 2008 est estimée à 132 168 tonnes, soit une hausse de 32,2% de la production en période d'hydrologie normale. Les exportations contrôlées ont porté sur 1322 tonnes en 2008 sur une prévision de 444 tonnes. De plus, des infrastructures socio-économiques, rurales et piscicoles, portuaires et marchandes ont été réalisées et des équipements de traitement et de conservation ont été mis en place. Un accent a été mis sur la formation des acteurs du sous secteur sur la conduite de la pisciculture, les techniques de production et de conservation des produits halieutiques.

La situation alimentaire est marquée par une baisse tendancielle de la sévérité et de la vulnérabilité de 2006 à 2008. Le taux de malnutrition aiguë infantile a reculé de 8,3 points en 2008 par rapport au taux de référence de

2006. Selon les résultats de « l'Enquête de base sur la sécurité alimentaire et la malnutrition pour l'extension des sites sentinelles », le taux de malnutrition aiguë ou émaciation en 2008 a touché près de 6,1 % des enfants de 0 à 5 ans contre une prévision de 12 %. Les Régions de Kayes (14 %) et de Gao (16 %) sont les plus touchées par ce type de malnutrition ; tandis que la Région de Mopti est la moins touchée au Mali.

Le Système d'Alerte Précoce (SAP) n'a identifié aucune commune en difficulté alimentaire nécessitant des distributions alimentaires en dépit des 34 communes classées comme en difficultés économiques légères. La relative bonne répartition spatiale de la pluviométrie a permis une amélioration des disponibilités alimentaires en qualité et quantité.

Suite à l'instruction présidentielle de constituer un stock de 100 000 tonnes à l'horizon 2012, les stocks nationaux en 2008 ont totalisé 76 944 tonnes de céréales ; soit un taux de réalisation de 110 %. De plus, la reconstitution des stocks des banques de céréales dans les communes a permis une certaine stabilité des approvisionnements.

Tableau 7 : Matrice de suivi des indicateurs du développement rural et de la sécurité alimentaire

Résultats	Indicateurs	Type	Valeur de référence (Année 2006)	Cible OMD 2015	Objectifs chiffrés CSCR		
					Réalisations 2008	Prévisions 2008	Prévisions 2009
<i>Sécurité alimentaire : la sécurité alimentaire est assurée pour chaque malien</i>							
L'effectif des personnes en insécurité alimentaire grave est en baisse	Proportion de personnes en difficulté alimentaire prises en charge (en %)	R	1,17	-	0	0,79	0
Les stocks nationaux de céréales ont augmenté	Niveau des stocks nationaux de céréales composés du Stock National de Sécurité (SNS) et du Stock d'intervention de l'Etat (Banques de céréales) en tonne	R	-	-	76 944	69 700	99 182
La situation alimentaire des enfants de -5 ans est améliorée	Taux de malnutrition aiguë infantile (en %)	R	14,40	-	6,1	12	11
<i>Secteur primaire : agriculture, élevage et pêche</i>							
La production céréalière a augmenté	Production céréalière totale (en milliers de tonnes)	R	3.693	-	4 815	4 685	6 140
L'accès de la population à l'agriculture irriguée s'est amélioré	Superficies aménagées en maîtrise totale de l'eau (en ha)	R	10 166	12 000	3 414	9 185	14 252
La production de coton (principale culture d'exportation) est augmentée	Production de coton graine (en tonnes)	R	414 965	620 000	202 492	526 100	330 000
	Production de coton fibre (en tonnes)	R	175 797	266 600	85 654	220 960	138 600
La production animale (effectif du bétail en tête) est améliorée	Bovins	R	7 843 442	10 233 913	8 385 700	8 321 108	8 570 741
	Ovins	R	8 870 735	13 761 422	10 249 600	9 779 985	10 268 985

	Caprins	R	12 647 464	19 620 368	14 272 700	13 943 829	14 641 021
La production laitière et celle de viande sont valorisées	Lait (en tonnes)	R	1 815 579	2 26 409	1 187 992	1 916 798	1 974 301
	Viande (en tonnes)	R	39 648	49 515	47 963	41 858	43 114
La compétitivité des filières des cuirs et peaux s'est améliorée	Exportations de Peaux (en tonnes)	R	1 446	1 806	986	1 527	1 572,41
	Exportations de Cuirs (en tonnes)	R	8 655	10 808	1 579	9 137	9 411,11
La production et la commercialisation des produits de pêche sont améliorées	Production de poissons (en tonnes)	R	92 798*	-	132 618	97 631	97 631
	Quantité de produits de pêche exportés (en tonnes)	R	435*	-	1 322	444	444

* valeur de référence de 2005 - Les indicateurs du sous-secteur pêche sont calculés à partir des valeurs de référence de 2005 auxquelles ont été appliquées des taux de croissance de 5 % pour la production de poissons et 2 % pour la quantité de poissons exportés.

Sources : SAP et OPAM 2009, DNGR 2008, DNPIA 2008 et Bilans de la campagne agricole 2008/2009 et programmes 2009/2010 du Conseil Supérieur de l'Agriculture.

2.2. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies dans le domaine de l'environnement

Les résultats obtenus dans le domaine de l'environnement sont globalement satisfaisants comme l'indique le tableau 8. Il apparaît que les plus grandes superficies réalisées concernent les plantations agro sylvicoles (2 636,23 ha), pour lesquelles les populations se sont investies individuellement, viennent ensuite les bosquets (1 764,45 ha) et les vergers (1 170,30 ha).

Tableau 8 : Evolution des indicateurs inscrits dans la matrice d'évaluation du CSCRP, 2008

Activités	2007	Réalisations 2008	Objectifs 2008	Taux d'atteinte objectifs 2008
Superficies reboisées (ha)	9 079,37	10 390	11 117	93,46%
Nombre de plans d'aménagement de gestion simplifiés élaborés et mis en œuvre	50	220	250	88%
Productions de plants	4 692 636	7 994 862	6 383 603	125,24%
Pourcentage de la population ayant accès à un système d'assainissement adéquat (%)	21%	23%		

Source : MEA

Dans le domaine de l'assainissement et la lutte contre les pollutions et nuisances, l'année 2008 a été marquée par la mise au point d'une Politique Nationale d'Assainissement. Parallèlement, la réalisation d'ouvrages d'assainissement (caniveaux et collecteurs, réseaux d'égout, latrines améliorées) a amélioré l'accès des populations à un assainissement adéquat.

La faiblesse des taux de réalisation des réseaux d'égouts et des latrines améliorées résulte de l'insuffisance des ressources financières disponibles. La Construction et la réhabilitation de collecteurs sont surtout effectuées sur budget d'Etat à travers le BSI et les mini égouts et latrines et curage de caniveaux par les partenaires et les collectivités.

2.3. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies dans les domaines de l'équipement, des transports et de la communication

➤ Transport routier

La période a été marquée par la poursuite des efforts de désenclavement intérieur et extérieur du pays qui se sont matérialisés par la poursuite de la mise en œuvre du deuxième Projet Sectoriel des Transports (PST2), du Programme Routier n°1 (PRI) UEMOA (Mali, Burkina Faso)/GHANA et du Programme Routier n°2 (FR2) UEMOA/Mali/Sénégal, du Millénum Challenge Corporation (MCC) ainsi que la poursuite de la préparation du Programme Routier du 10ème FED.

L'état du réseau routes revêtues et routes en terre moderne s'est amélioré. Ces performances sont dues aux réformes entreprises dans le secteur, au système de suivi mis en place par les agences de maîtrise d'ouvrage délégué et la supervision des Chefs d'Unités et à une concertation entre tous les acteurs du secteur.

En 2008, les travaux de construction routière totalisent un linéaire d'environ 292 km comprenant 216 km de routes bitumées et 76 km de routes en terre. Ces travaux ont concerné : (i) l'achèvement du bitumage des routes Bougouni-Yanfolila (37 km), Kati-Kita (60 km), Bamako-Naréna (17 km) et des voies de raccordement des villes secondaires de Yorosso, Djeli, Tominian et Sofara (56 km) au réseau principal de routes bitumées ; (ii) la poursuite des travaux de construction des routes bitumées Kita-Sékokoto (34 km), Sékokoto-Bafing (8 km) et de la route de Garantiguibougou (4 km) dans le District de Bamako, ainsi que des routes en terre Kita-Toukoto-Bafoulabé (50 km) et Dioro-Farakoumassa (26 km) ; (iii) les études du pont de Bafoulabé et du 3ème pont de Bamako.

Dans le domaine de l'entretien routier, il faut noter la poursuite des efforts en vue de la mise en place d'un mécanisme de financement pérenne de l'entretien se fondant sur le recouvrement des redevances d'usage de la route par: (i) la construction de treize postes de péage à Bla (Ségou-Bla), Hèrèmakono, Zégoua, Sienso, Kourémalé, Kasséla, Koury, Tiomadiao et Ty ; (ii) l'effectivité de la perception du péage routier au niveau de 17 postes de péage et le contrôle systématique de la charge à l'essieu sur les nouveaux axes routiers ;(iii) l'exécution des travaux d'entretien courant de 12 510 km de route du réseau prioritaire en 2008 dont 3 569 km bitumées et 6 941 km de routes en terre et de 2 200 Km de pistes agricoles en zones CMDT et OHVN.

Tableau 9: Evolution des indicateurs des infrastructures routières

Indicateurs	Unité	2006	2007	2008	
				Prévu	Réalisé
Nombre de km de routes bitumées entretenues	km	3 667	3 773	3 500	3 569
Nombre de km de routes bitumées en bon état	km	2 713	2 793	2 800	2 880
Nombre de km de routes en terre entretenues	km	8 365	8 700	8 800	8 941
Nombre de km de routes en terre en bon état	km	5 019	5 220	3 500	3 595
Nombre de km de pistes construites	Km	131,4	263	45	76

Source : CPS/MET- DNR-SDR

Les frais de transport occupent toujours une part importante dans le coût des marchandises. C'est pourquoi l'entretien du réseau routier a été maintenu à un niveau tel que le transport ne grève pas le coût des produits. Les coûts du transport sur route bitumée (32 FCFA/t/km pour une prévision de 32,7 FCFA) et sur route en terre (49,5 FCFA/t/km) sont ainsi restés stables depuis 2006 malgré le coût élevé du pétrole. Une évaluation de l'indicateur (part des frais de transport dans le coût des marchandises), devient une nécessité compte tenu de la flambée du prix du pétrole. L'étude sera menée en 2011.

Le trafic a globalement enregistré une baisse de 3,54% par rapport à l'année 2007. Le tonnage des marchandises exportées a connu une importante baisse de 55,17% et les importations une augmentation d'environ 3,66%, entre 2007 et 2008.

En matière de sécurité routière, malgré les actions entreprises, le nombre de tués par les accidents de la route augmente d'année en année. Il est ainsi passé de 612 en 2006, à 659 en 2007 et 670 en 2008.

➤ Transport aérien

En 2008, les indicateurs de transport aérien se sont améliorés par rapport à 2007 même si le nombre d'aérodromes n'a pas changé. La desserte aérienne du Mali est assurée par 13 aérodromes principaux, 12 aérodromes secondaires et 5 aérodromes privés. Les mouvements d'aéronefs sont passés de 11 845 en 2007 à 12 486 en 2008 soit 5,41% d'augmentation. Le nombre de passagers transportés est passé de 581 446 en 2007 à 628 290 en 2008 soit une augmentation de 8,05%. Le fret en kg est en diminution de 17,76% et la poste en kg est en augmentation de 30,57%.

➤ Transport ferroviaire

La longueur du réseau ferroviaire (729 km) n'a pas changé depuis plusieurs dizaines d'années. En 2008, le tonnage kilométrique est en baisse de 10,94% (de 416 445 194 en 2007 à 370 883 950 en 2008) tandis que le nombre de passagers transportés a augmenté de 3,6 % suite à la mise en circulation de 6 nouvelles locomotives et 10 voitures (de 106 272 passagers en 2007 à 110 065 passagers en 2008). Le transport ferroviaire représente 10% du fret national. L'une des difficultés à ce niveau est la concurrence entre les rails et la route puisque désormais un nombre non moins important de passagers empruntent la route en véhicule.

➤ Transport fluvial

La longueur du réseau fluvial reste inchangée avec 2 334 km. La période de navigabilité a légèrement augmenté grâce à une pluviométrie dépassant la moyenne annuelle de la période 1994 – 2005. Le chenal navigable est fortement menacé par l'ensablement et la faible pluviométrie, obligeant la COMANAV à s'adapter aux nouvelles conditions d'exploitation du réseau. La campagne 2008/2009 a été marquée par une baisse nette du nombre de passagers transportés de presque la moitié par rapport à 2007/2008 et une augmentation de 3 fois la quantité de marchandises transportées. Les travaux d'aménagements de 4 quais à Dioro, Diafarabé, Ténenkou et Kona sont en cours.

➤ Météorologie

Les résultats suivants ont été obtenus en 2008 en matière de météorologie : (i) contribution des informations météorologiques à l'alerte précoce sur la prévention des situations de crise alimentaire ; (ii) fourniture régulière d'informations météorologiques précises sur les risques d'inondation à la Commission interministérielle et aux structures de prévention et de gestion des inondations ; (iii) meilleure maîtrise de l'observation de la pluviométrie.

Le nombre d'opérations d'ensemencement des nuages a augmenté de plus de 60% en 2008 par rapport à 2007. Aussi, environ 300 heures de vol pour 205 opérations ont été effectuées qui ont eu pour résultat l'amélioration de 18% de la pluviométrie contre 15% en 2007. Ces opérations de pluies provoquées ont eu des impacts positifs sur la production d'énergie par le remplissage des bassins des barrages hydroélectriques de Manantali et de Sélingué. Le nombre de postes pluviométriques (200) n'a pas changé de 2007 à 2008.

➤ Les entrepôts maritimes

Pays sans littoral, le Mali utilise les différents ports de la sous-région pour assurer son désenclavement. Le Mali a diversifié les entrepôts de transit : Dakar, Conakry, Nouakchott, Tema, Lomé et Cotonou. Le Port Autonome de Dakar est le premier port de transit du Mali en 2008 (plus de 49 % du trafic dont 36,2% par la route et 11,1% par le chemin de fer). La capacité de stockage a été augmentée aux entrepôts du Sénégal (20 500m²), du Togo (9 600 m²) et du Ghana (5 700 m²).

Les études de faisabilité de ports secs à Kayes et Sikasso ont été faites en 2007, mais les travaux n'ont pas encore commencé.

➤ Bâtiments et travaux publics :

Le secteur reste dynamique avec un taux de croissance de 7,6%. Ce dynamisme est en liaison directe avec les travaux de réhabilitation d'édifices et les travaux de construction de la Cité administrative, des logements

sociaux, des cités minières ainsi que la construction routière. L'une de difficulté du secteur, est la vétusté du parc matériel des entreprises et sa grande diversité de marque ainsi que la faible capacité financière des entreprises nationales.

➤ Télécommunications

Le secteur des télécommunications a poursuivi en 2008 son développement tout comme par le passé. Les progrès enregistrés se confirment aussi bien pour le réseau fixe comme pour le réseau mobile. S'agissant des actions en cours de réalisation, il faut signaler l'ouverture du capital de la SOTELMA et le développement de l'accès aux services de télécommunications en milieu rural et en zones éloignées au Mali.

Le nombre d'abonnés fixes et mobiles a augmenté de près de 22% en 2008 (82 800 et 3 267 195 respectivement contre 78 820 et 2 540 297 respectivement en 2007). La télé densité atteint 26,4 lignes pour 100 habitants en 2008 contre 20,8 en 2007. Le pourcentage de communes couvertes par les téléphones (fixe et mobile), est passé de 45% en 2007 à 53% en 2008.

Le réseau fixe a enregistré un taux de croissance du parc de 3% en 2008 (contre - 3% en 2007). Bien que la couverture en téléphone fixe a augmenté par rapport à 2007, elle reste toujours inférieure à celle du mobile. Le nombre de communes branchées sur un réseau téléphonique fixe atteint 285 avec un taux de couverture de 40%. Le nombre de communes branchées sur un réseau téléphonique mobile atteint 468 avec un taux de couverture de 67%. Toutefois, le taux de croissance du parc de 7% en 2008 est loin d'atteindre les performances des années antérieures.

Tableau 10: Evolution des indicateurs de télécommunication

Indicateurs	2006	2007	2008
Pourcentage de communes couvertes par le téléphone fixe	-	35%	40%
Pourcentage de communes couvertes par le téléphone mobile	-	55%	67%
Pourcentage de communes couvertes par les téléphones (fixe et mobile)	nd	45%	53%

Sources : CRT-CPS/MET

De manière globale, l'extension des réseaux téléphoniques (fixe et mobile) a atteint une télédensité de 26,4 lignes pour 100 habitants en 2008 contre 20,83 en 2007. Le pourcentage de communes couvertes par les téléphones (fixe et mobile), est passé de 45% en 2007 à 53% en 2008. Cela est dû à d'énormes efforts consentis par les opérateurs en matière de déploiement des infrastructures plus modernes dans les réseaux fixes.

Notons par ailleurs que les tarifs 2008 de téléphone ont été marqués par des baisses sur l'ensemble des réseaux en particulier les réseaux mobiles. Cela est imputable à la concurrence qui règne sur le marché de la téléphonie mobile avec des campagnes de promotions et des baisses tarifaires très agressives des deux opérateurs Malitel et Orange.

Dans le domaine des TIC, depuis l'établissement du Nœud National Internet par la SOTELMA en 1997, le nombre des fournisseurs d'accès à l'Internet (FAI) ne cesse d'augmenter, de même que celui des cybercafés, des Tranfer Control Process (TCP) et des internautes. En 2008, tous les ministères sont connectés à l'Internet, la bande passante est restée la même qu'en 2006 et 2007 (179 Mb), ainsi que le nombre de communes connectées (39). Le nombre de services de l'administration est, quant à lui, passé de 69 à 73 et 650 agents ont été formés en 2008 contre 640 en 2007.

Dans le domaine de l'Audiovisuel, le pourcentage de la population couverte par la radio se situe en 2008 aux alentours de 98%. Celle de la télévision est restée stable entre 2004 et 2008 à 85%. Deux millions sept cent mille (2 700 000) récepteurs radio sont possédés en 2008. Il faut attribuer ce phénomène à l'impact positif des radios de proximité qui utilisent les langues nationales comme media de communication et servent aux populations des programmes axés sur leurs préoccupations quotidiennes. Quant à la télévision, sa couverture reste encore à

améliorer. Le coût élevé des équipements numériques lié à la faiblesse des ressources allouées au développement du secteur explique un tel état de fait.

Dans le domaine de la Poste, l'Office National des Postes (ONP) dispose d'un réseau de 84 bureaux de poste en 2008 contre 80 en 2007. La densité postale nationale est d'un point de contact (1) pour 105 333 habitants en 2008. Cependant, il y a une augmentation de 12,30% du nombre de boîtes postales passant de 26 520 en 2007 à 29 780 en 2008.. Une réforme des services postaux est en cours, en vue de transformer l'opérateur public en une entreprise privée.

2.4. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies dans les domaines de l'énergie et des mines

2.4.1 Energie

Le plan d'actions de la Stratégie Nationale pour le Développement des Energies Nouvelles et Renouvelables (ENR) était estimé à 30,100 milliards de F CFA. Il n'a pas bénéficié de financement. Les résultats obtenus ont consisté à l'élaboration des textes de création, d'organisation et de fonctionnement de l'Agence Nationale pour le Développement des Biocarburants (ANADEB).

Le plan d'actions annexé à la politique énergétique nationale était estimé à 715 milliards de F CFA, il a été réévalué dans le cadre du Costing de Modèle Energie à 1 400 milliards de F CFA pour prendre en compte l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Le plan n'a pas reçu de financements appropriés excepté pour deux projets BID relatifs à l'électrification de sept (07) localités et le renforcement de capacité des réseaux électriques d'EDM.

En dépit de cette situation, les efforts du Département ont porté sur les réalisations ci-après :

- l'augmentation du nombre d'abonnés à l'électricité de la société EDM SA de 188 363 en 2007 à 201 539 en 2008 ;
- l'augmentation du nombre d'abonnés à l'électricité en milieu rural de 24 500 en 2007 à 30 283 en 2008 ;
- l'augmentation de la consommation du gaz butane (de 6 423 tonnes en 2007 à 8 030,3 tonnes en 2008) ce qui a permis de préserver selon l'équipe SIE-Mali plus de 27 000 hectares de savane boisée ;
- la poursuite de la diffusion des lampes basse consommation 17 404 en 2008 contre 12 995 en 2007;
- la poursuite de l'installation d'équipements thermiques solaires (330 kits solaires et 25 réfrigérateurs solaires installés en 2008) ;
- la subvention du prix des foyers améliorés et du gaz butane (131 386 foyers améliorés en 2008) ;

Tableau 11: Evolution des indicateurs de l'énergie

Variables	2006	2007	2008
Taux d'accès à l'électricité (%)	19,39	22,53	25,41
Taux d'accès à l'électricité en milieu urbain (%)	56,23	55,58	58,19
Taux d'accès à l'électricité en milieu rural (%)	4,75	8,23	11,23
Tarif social électricité 1ère tranche EDM, hors TVA (en F CFA)	59	59	59
Production électrique EDM (GWh)	870	893,6	1 001
Consommation de produits pétroliers par an (TEP)	616 881	627 120	680 315
Consommation de gaz butane (en tonnes)	5 193	6423	8 030,3
Nombre de nouveaux villages bénéficiaires d'éclairage public	49	45	96

Source : Recueil des indicateurs sectoriels Energie 2008 de la CPS du Secteur Mines-Energie.

L'augmentation du taux national d'accès à l'électricité (25,4% en 2008 contre 22,5% en 2007) peut s'expliquer par l'impact du Programme d'Eclairage Public en milieu rural de l'AMADER, le nombre de points lumineux étant

passé de 3 400 en 2007 à 5 090 en 2008. Selon l'AMADER, chaque point lumineux profite à 125 habitants en milieu rural.

Malgré la conjoncture difficile, le taux d'accès à l'électricité en milieu urbain a connu une augmentation sensible (58,2% en 2008 contre 55,6% en 2007). Il en est de même pour le taux d'accès en milieu rural qui est passé de 8,2% en 2007 à 11,2% en 2008. Aussi, il est important de signaler que la réalisation de 2008 pour le milieu rural est en augmentation par rapport à la prévision de 8% dépassée depuis 2007. Par contre, il a manqué moins de 1 point de pourcentage au taux en milieu urbain en 2008 pour égaler la prévision de 59%.

2.4.2 Mines

La mise en œuvre de la politique minière a permis d'aboutir à des résultats satisfaisants en 2008 en termes d'apport à l'économie nationale (6,1 % du PIB en 2008, soit 236,4 milliards de F CFA contre 229,1 milliards en 2007), d'impact sur la balance commerciale (les exportations représentent 582 milliards en 2008 contre 545,9 milliards en 2007 soit une progression de 6 %) et de création d'emplois. Selon une étude récente de BNETD/SAFI, les emplois directs créés sont estimés à 4 565 emplois pour quatre sociétés minières (Morila, Somika, Somilo et Tamico) et pourraient atteindre 10 000 si l'on considère les six sociétés en cours d'exploitation.

En outre, on peut citer au titre des réalisations de 2008 :

- la formation de 150 femmes en aviculture, apiculture, teinture, couture et savonnerie dans le cadre du Projet d'Assistance Technique à l'Orpaillage et la Promotion de la Femme Rurale (ATOPFER) ainsi que la réalisation de trois forages et d'un barrage de retenue d'eau ;
- l'attribution de 2 blocs en 2008 portant ainsi le total attribué à 20 blocs sur 29.

Tableau 12: Evolution des indicateurs du secteur minier

Variables	2006	2007	2008
Nombre de sociétés d'exploitation d'or	6	6	6
Exportations d'or en tonnes	62,0	56,7	52,8
Exportation d'or en milliards F CFA	587,5	545,9	582
Apport agrégé du secteur minier au trésor public en milliards F CFA	85,7	130,06	132,061

Source : Recueil des indicateurs sectoriels Mines et Géologie 2008 de la CPS du Secteur Mines-Energie.

NB : Cet apport se résume à ceux des recettes de la DGI.

La prévision de 60 tonnes en 2008, n'a pu être atteinte pour les raisons suivantes : le retard accusé pour l'entrée en production des mines de Tabakoto, de Kodiéran (Wassoul'Or) et de Syama et la diminution de la production dans les mines de Sadiola et de Morila à cause de la chute de la teneur d'alimentation et du changement de type de minerais traités (de l'oxydé au sulfureux).

L'apport agrégé du secteur minier au Trésor public est de 132,061 milliards de F CFA en 2008 contre 130,06 milliards de F CFA en 2007. Cette quasi-stagnation, malgré la diminution de la production, s'explique fondamentalement par le niveau rémunérateur du prix moyen de l'once qui est de 816,09 \$US en 2008 contre 803,20 \$US en 2007.

2.5. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies dans les domaines de l'industrie, du commerce, de l'artisanat, du tourisme, de la promotion de l'investissement privé et de la microfinance

2.5.1. Industrie

Le secteur industriel malien a contribué à seulement 13,36 % du PIB en 2008 (estimation). Cependant, des réalisations notables sont à mettre à l'actif du secteur à savoir :

- le nombre des entreprises industrielles et des emplois créés (il a été dénombré 436 entreprises industrielles dont 344 entreprises en activité, 48 entreprises à l'arrêt, 42 fermées et 2 liquidées en 2008);

- l'élaboration du projet d'appui aux Petites et Moyennes Entreprises dont l'objectif général est de renforcer le secteur industriel manufacturier par l'appui financier aux PME de 2009 à 2013, pour un coût total de 2,695 milliards de FCFA ;
- l'opérationnalisation de l'Agence pour la Promotion des Investissements du Mali (API) ;
- l'actualisation du plan d'actions national de la microfinance 2008-2012.

2.5.2. Commerce

Les exportations ont augmenté de 6,2% en 2008, tandis que les importations ont progressé de 11,5%. La part du commerce dans l'économie nationale est passée à 15,1% en 2008 contre 14,3% en 2007 et 13,1% en 2006 (tableau 13).

Ces résultats s'expliquent entre autres par:

- l'identification et le traitement de 5 000 ha de vergers à fort potentiel de variétés de mangues exportables et la codification de 213 vergers dans le cadre du Projet Amélioration de la qualité de la mangue de l'Unité de Mise en Œuvre du Cadre Intégré (UMOCI) ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Projet d'Appui aux Commerçants Détaillants : 1 315 commerçants formés et 301 financés à hauteur de 261 050 000 FCFA en 2008 ;
- le suivi des actions de lutte contre la fraude et la concurrence déloyale par (i) la réalisation en 2008 des opérations de saisie qui ont porté sur des produits divers, notamment les cigarettes, les piles électriques et les produits pharmaceutiques, (ii) la vérification par la section de métrologie légale-qualité des instruments de mesure des quantités et de la qualité des produits ;
- la réduction de 13 à 11, du nombre de procédures requises pour créer officiellement une entreprise, pour un objectif de 6 procédures ;
- la réduction de 42 à 26 jours, du délai moyen de création d'entreprise pour un objectif de 8 jours
- la réduction du coût moyen de la procédure de 557 à 121,5 dollars pour un objectif de 100 dollars.

2.5.3. Artisanat

Dans le domaine de l'artisanat, au titre de l'année 2008, 567 artisans et artisanes ont participé aux foires, salons, festivals nationaux et internationaux, où ils ont réalisé un chiffre d'affaires de l'ordre de 860 314 800 F CFA. Par ailleurs, les artisans maliens ont remporté plusieurs prix et distinctions internationaux.

Les efforts et synergies développés par la FNAM et l'APCMM ont abouti à la mise en place d'un système de formation de type dual dans le secteur (dont 80% du temps des apprenants se déroulent dans les ateliers de maîtres artisans contre 20% dans les centres de formation). La formation par apprentissage concerne actuellement plus de 15 corps de métiers de l'artisanat pour lesquels des programmes et supports de formation ont été développés. Elle est organisée dans plus de 17 villes du pays et son extension géographique est soutenue par l'Etat.

La Fédération Nationale des Artisans du Mali a élaboré une stratégie d'appui aux micro-entreprises du secteur qu'elle entend partager avec l'ensemble des partenaires au développement courant 2009.

2.5.4. Tourisme

- Le parc hôtelier a fortement progressé en 2008, passant de 439 hôtels en 2007 à 514 (47 classés de 1 à 5 étoiles selon les normes de la CEDEAO), soit une croissance de 18%. Le nombre de chambres d'hôtels est passé à 7 846 pour 9 768 lits, soit une progression de 14,7%. Pour les structures d'hébergement en général, on enregistre en 2008, une progression de 6% par rapport à 2007. Les arrivées ont augmenté de 5,95% pendant que les nuitées ont augmenté de 8,8%. Les entrées des visiteurs internationaux par l'aéroport de Bamako Sékou Touré ont connu une progression de 2,7% par rapport à 2007. Le nombre d'agences de voyages agréées qui était de 108 en 2007 est passé à 154 en 2008 soit un accroissement annuel de 42,6%.

Si en 2007, le secteur du tourisme avait enregistré des nouveaux investissements pour un montant de l'ordre de 8 milliards de FCFA, en 2008 les nouveaux investissements réalisés se sont chiffrés à 7,8 milliards FCFA.

Concernant les recettes touristiques, on note une augmentation de 5% entre 2007 et 2008. Les emplois directs du secteur du tourisme ont connu une progression de 14,7% entre 2007 et 2008.

Tableau 13 : Indicateurs des secteurs Industrie et commerce, Artisanat et tourisme, Secteur privé, Microfinance.

Principaux indicateurs	2006	2007	2008
Industrie & Commerce			
Nombre d'entreprises recensées	406	456	ND
Nombre d'emplois industriels permanents recensés	17 593	19 320	ND
Taux de croissance des Exportations (%)	32.2	3.96	6.19
Taux de croissance des Importations (%)	10.5	6.52	11.46
Part du secteur commercial dans le PIB (%)	13.14	14.32	15.06
Artisanat & Tourisme			
Valeur des exportations des produits artisanaux (en millions de FCFA)	506, 970	1 168, 352	860,315
Nombre d'Hôtels	358	439	514
Nombre de Chambres d'hôtels	6 011	6 842	7 846
Nombre de lits d'hôtels	7 259	8 518	9 768
Nombre d'Arrivées dans les hôtels	200 003	221 328	234 490
Nombre de Nuitées dans les hôtels	433 215	507 810	552 734
Durée moyenne de séjour (en nombre de jours)	2,17	2,35	2,35
Montants des Recettes Touristiques (en milliers de FCFA)	91 000 000	110 000 000	115 500 000
Entrée des visiteurs internationaux par l'aéroport de Bamako Sénou (nombre)		132 373	135 902
Montants des nouveaux Investissements (en milliers de francs FCFA)	16 715 273	8 000 000	7 800 000
Part du secteur touristique en %	12,00%	6,35%	≈ 5%
Emplois directs (nombre)	4 804	5 700	6 555
Emplois indirects (nombre)	9 608	11 400	13 110
Emplois totaux (nombre)	14 412	17 100	19 655
Secteur privé			
Création d'entreprise (Doing Business)			
Durée (jours)	42	26	26
Procédures (nombre)	13	11	11

Notes : 1. Les indicateurs « nombre d'entreprises recensées » et « nombre d'emplois industriels permanents recensés » sont renseignés sur la base d'un recensement ou d'une mise à jour. Le dernier recensement remonte à 2006 et la dernière mise à jour de 2007, ce qui explique l'absence de données pour 2008.

2. Les données pour l'importation et l'exportation sont des évolutions en valeur courante.

Sources : CPS / MEIC – DNSI – CNPA – OMATHO – PAC

2.5.5. Secteur privé

Le Mali est classé 166^{ème} parmi 181 économies en matière de facilité de faire des affaires (Rapport Doing Business 2009). La note du Mali reflète les défaillances au niveau des trois secteurs d'activité de l'environnement des affaires à savoir le secteur public, les usagers et les professionnels. Nonobstant les efforts consentis de part et d'autre par le Gouvernement pour la mise en œuvre des recommandations du CPI, le Mali vient de perdre 5 places aux enquêtes Doing Business en 2008. Une proposition de plan d'actions a été transmise à l'équipe Doing Business Project de la Banque Mondiale qui a accordé son assistance technique pour accompagner sa mise en œuvre.

Tableau 14: Classement du Mali selon les Indicateurs Doing Business comparables pour 178 pays

Facilité de faire des affaires	Doing Business 2008 Rank	Doing Business 2007 Rank	Variation dans le classement
Doing Business	158	162	+4
Création d'entreprise	149	168	+19
Octroi de licences	101	101	0
Embauche des travailleurs	88	90	+2
Transfert de propriété	90	94	+4

Obtention de prêts	135	132	-3
Protection des investisseurs	147	147	0
Paiements des impôts	151	150	-1
Commerce transfrontalier	162	157	-5
Exécution des contrats	157	159	+2
Fermeture d'entreprises	107	101	-6

L'analyse du tableau 16 montre que le Mali a progressé dans le classement en ce qui concerne les domaines de Doing business, de création d'entreprises¹, d'embauche des travailleurs, de transfert de propriété et d'exécution de contrats. Par contre, la situation est moins flatteuse pour l'obtention de prêts, le paiement des impôts, le commerce transfrontalier et la fermeture d'entreprises.

2.5.6. Micro finance²

Le secteur de la microfinance a continué à progresser malgré un environnement national et international marqué par des crises. Cette évolution positive a concerné les principaux indicateurs d'activité notamment le sociétariat, le taux de pénétration, les encours de dépôts et de crédits. Le nombre de points de service a augmenté et le maillage du pays en structures de micro finance s'est amélioré. Le répertoire des Services Financiers Décentralisés (SFD) compte 473 structures autorisées au 31 décembre 2008, contre 464 en 2007 ; avec 402 structures mutualistes, 39 crédits solidaires, 21 CVECA, 11 Autres systèmes.

Tableau 15 : Taux de pénétration des services des SFD (2007 – 2008)

Indicateurs>	Années v	Nombre de membres/Clients	Population totale	Nombre de familles	Taux de pénétration	
					Par rapport à la population totale	Par rapport au nombre de familles
	2007	934 932	12 121 738	2 020 219	7,71%	46,27%
	2008	975 268	12 388 416	2 064 736	7,87%	47,23%
Variation 2007/2008	Nombre	40336	266678	44517	/	/
	%	4,31%	2,20%	2,20%	0,16%	0,96%

Source : CCS/SFD : statistiques trimestrielles 2008 sur l'évolution du secteur de la micro finance du Mali.

Les ressources internes (épargne) et externes (emprunt) mobilisées ont enregistré une hausse significative :

- l'encours des dépôts s'est chiffré à 48 780 millions de FCFA en 2008, contre 43 089 millions de FCFA en 2007, soit un accroissement de 13%, contre 12,38% en 2007.
- les emprunts bancaires ont atteint 23 298 millions de FCFA, contre 29 231 millions de FCFA en 2007, soit une diminution de 20,29%, contre un accroissement de 31,11% en 2007.

Ces évolutions ont contribué à améliorer l'accessibilité des services financiers de proximité à une couche plus étendue de la population.

Tableau 16 : Evolution des dépôts de membres mobilisés par les SFD (2007 – 2008)

(millions de FCFA)

Années>	Montant2007	Montant2008	Variation 2007/2008	
			Montant	%
Ressources v				

¹ L'indicateur Doing business « Création d'entreprise » examine les conditions de création d'entreprise : nombre d'étapes, durée et coûts requis d'une société à responsabilité limitée pour pouvoir légalement commencer son activité.

² En raison de la non-disponibilité du rapport annuel 2008 de la CCS/SFD, l'évolution du secteur est analysée à travers les statistiques trimestrielles (4^{ème} trimestre 2008). Ces données sont provisoires et seront remplacées par des données définitives à la publication du rapport annuel 2008 de la CCS/SFD.

Dépôts des membres	43 088	48780	5692	13,21%
--------------------	--------	-------	------	--------

Source : CCS/SFD : statistiques trimestrielles 2008 sur l'évolution du secteur de la micro finance du Mali.

L'encours de crédit s'est chiffré à 71 984 millions de FCFA, contre 65 920 millions de FCFA, en 2007, soit une progression de 9%, contre 3,58% en 2007. La domination du secteur par les structures mutualistes s'est accentuée, tant en termes de structures autorisées (85% de l'ensemble des structures autorisées), de sociétariat, que de volume de transactions financières, malgré la progression des autres systèmes. Les ratios prudentiels édictés par la BCEAO ont été respectés par la majorité des structures.

Tableau 17 : Evolution de l'encours de crédits en millions de FCFA (2007 – 2008)

Année >	2007	2008	Variation 2007- 2008	
			Montant	%
Montant	65 920	71 984	6064	9,19%

Source : CCS/SFD : statistiques trimestrielles 2008 sur l'évolution du secteur de la micro finance du Mali.

2.6. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies dans le domaine de la Culture

Plusieurs activités ont été menées au cours de l'année 2008 dans les sous secteurs du patrimoine culturel, de l'action culturelle, du livre et de la lecture, de la cinématographie, du droit d'auteur et de la formation. Le secteur de la culture a ainsi contribué pour 2,38% au PIB et fourni 5,85% des emplois en 2008.

A la date du 31 juillet 2008, le PSIC a financé 59 projets émanant du secteur privé pour un montant de 743 844 012 FCFA. Une vingtaine d'opérateurs et structures culturels des Régions et du District de Bamako ont bénéficié d'une formation en montage de projets et gestion comptable ; une seconde session a été organisée en vue de renforcer les capacités de dix huit (18) animateurs culturels des radios-FM choisis sur l'ensemble du territoire par le PSIC.

Le secteur ne dispose pas d'indicateurs sectoriels. Un atelier est prévu courant 2009 avec tous les acteurs intervenant dans le secteur pour définir des indicateurs pertinents permettant d'évaluer les progrès réalisés dans le domaine de la culture au Mali.

2.7. Résultats de la mise en œuvre des politiques et stratégies dans le domaine de la Jeunesse

La Direction Nationale de la Jeunesse assure la mise en œuvre du Programme National de Promotion de la Jeunesse adopté par le Gouvernement le 11 Janvier 2006. Le montant global de son financement sur trois ans est estimé à 1 443 545 000 F CFA repartis entre l'Etat (55%), les Partenaires au Développement (40%) et les Collectivités Territoriales et bénéficiaires (05%).

Le secteur ne dispose pas d'indicateurs sectoriels. Un atelier est prévu courant 2009 avec tous les acteurs intervenant dans le secteur pour définir des indicateurs pertinents permettant d'évaluer les progrès réalisés dans le domaine de la jeunesse et des sports au Mali.

III. DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL GOUVERNANCE ET PARTICIPATION

3.1. Amélioration de la performance du secteur public

La situation des activités réalisées en 2008, dans le cadre de la réorganisation de l'Etat Central, est la suivante :

- la finalisation des audits organisationnels (préparation des textes législatifs et réglementaires) des services centraux et déconcentrés de quatorze (14) ministères engagés en 2006 ;
- l'attribution de visas à tous les projets de textes présentés au CDI et leur introduction dans le circuit d'approbation du Gouvernement ;
- le traitement des audits des cinq (5) ministères lancés en 2007 ;

La première phase du PO/PDI 2006-2009 a couvert uniquement les services centraux et déconcentrés des départements ministériels. Le prochain PO/PDI couvrira les autres services publics.

En ce qui concerne l'amélioration des méthodes et procédures de gestion des affaires publiques, les activités suivantes ont été réalisées :

- l'évaluation des méthodes et procédures des administrations centrales et déconcentrées / l'élaboration et l'adoption de deux manuels de procédures pour 6 ministères ;
- la mise en relation des institutions chargées du Contrôle ;
- l'informatisation de l'administration par l'AGETIC

Pour améliorer le cadre d'intervention des services déconcentrés, le PO/PDI a prévu, en 2008, des mesures spécifiques, au nombre desquelles, on peut signaler :

- la conception d'un guide de déconcentration ;
- la dotation, des administrations déconcentrées, en moyens appropriés. Il s'agit, essentiellement, de construction de logements et bureaux pour les représentants de l'Etat. L'activité concerne dix (10) localités : Massantola, Sokolo, Aourou, Kibila, Gao, Dioila, Kidal, Korérakoré, Boni, Koro, Soufroulaye et Nioro.

L'Etat ne pourra atteindre un haut degré de performance sans le renforcement des capacités des agents publics aux niveaux central, déconcentré et décentralisé. Le programme annuel 2008 du PO/PDI a prévu des activités articulées autour de :

- l'élaboration d'un plan de formation pour les départements ministériels ;
- la mise en œuvre des plans de formation validés de cinq départements ministériels ;
- le programme spécial de renforcement des capacités des hauts cadres de l'administration.

Pour répondre aux nombreux défis de la communication, le PO/PDI a réalisé en 2008 :

- la conception, la réalisation et la diffusion (i) de sketches, (ii) de publiereportages, (iii) d'émissions radio et télé, (iv) de la revue semestrielle du PDI, (vi) de débats radiodiffusés impliquant les acteurs de la réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Société Civile et (vii) des dépliants de vulgarisation de la loi régissant les relations entre l'administration et les usagers des services publics et de son décret d'application ;
- l'organisation d'ateliers régionaux de sensibilisation au profit des services techniques régionaux sur le thème de la Stratégie d'Accès à l'Information au Sein de l'Administration (SAISA) dans les régions de Kidal, Gao, Tombouctou et le District de Bamako ;
- le suivi de l'application de quatre logiciels (logiciel de gestion de courrier, logiciel de gestion des archives, logiciel de gestion du foncier, et logiciel du traitement d'image) pour le compte des structures pilotes par le CEFIB ;
- l'animation et l'hébergement du site web du CDI.

3.2. Renforcement des capacités nationales de planification et de gestion du développement

Le diagnostic des ressources humaines dans les Directions Régionales de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) a mis en évidence le besoin crucial de renforcement des capacités. Des sessions de formation ont été organisées à l'intention des cadres nouvellement recrutés par la Fonction Publique. Trente deux (32) agents ont reçu en 2008 une formation de courte durée dont dix (10) cadres supérieurs.

Afin d'améliorer les capacités de planification régionale et d'Aménagement du Territoire, la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire (DNAT), la DNPD et la DNCT ont appuyé dans le cadre du PADDER (Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Régional) l'élaboration et la validation des Plans Stratégiques de Développement Régional (PSDR) de toutes les régions et le District de Bamako.

La DNAT a procédé à la validation de l'étude sur le cadre législatif et réglementaire de l'Aménagement du Territoire et du Schéma Directeur d'urbanisme (SDU) et de Plan d'Urbanisme Sectoriel (PUS).

En ce qui concerne le renforcement du système de suivi des investissements publics, des réflexions se sont poursuivies pour la déconcentration au niveau des secteurs, de l'application « Gestion des Projets d'Investissement du Mali dénommée GEPRIMA » mise en place au niveau de la DNPD en 2005.

3.3. Aménagement du territoire

Sur douze (12) activités programmées, dont huit (8) en formation et quatre (4) en communication, seules deux (2) ont pu être réalisées en formation et deux (2) en communication ; soit un taux d'exécution de 33,33%. Il s'agit de la formation de quinze (15) agents et l'élaboration de trois (3) Schémas Directeurs d'Urbanisme et de deux (2) Plans d'Urbanisme Sectoriel.

3.4. Amélioration de la gestion des finances publiques et de la dette

La mise en œuvre de 165 des 225 activités programmées par les services techniques du PAGAM/GFP a produit des résultats tangibles dans la gestion des finances publiques.

Au titre de l'interconnexion de la chaîne des dépenses (axe 1 : améliorer la qualité de préparation et d'exécution du Budget) : Le taux d'interconnexion des services (budget des départements interconnectés par rapport au budget total de l'Etat) est ressorti à 48,1% en 2008, contre 23,6% en 2007. Ceci a permis de réduire les ressaisies de données entre les services interconnectés, de rendre l'information plus fiable et partagée, de réduire le temps de traitement des dossiers et d'améliorer la qualité de production et de présentation des documents budgétaires.

Au titre de la préparation et de l'exécution du budget (axe 1 : améliorer la qualité de préparation et d'exécution du Budget) : Le taux de déconcentration des crédits budgétaires (part du budget de l'Etat alloué aux services régionaux) s'est établi à 14% dans la Loi de finances 2009, contre 13,9% en 2008 et 2007 et 1,8% en 2006 ; la valeur cible étant de 20% à la fin 2009. Le taux global d'exécution du budget d'Etat en dépenses (hors financement extérieur BSI) est ressorti à 89% au 31 décembre 2008 contre une prévision de 95% au titre de la même année et une réalisation de 90 % en 2007.

Au titre de la mobilisation des recettes (axe 2 : développer l'efficacité des administrations fiscales et financières) : En termes de recouvrement des impôts, les efforts déployés ont permis de réaliser 286,133 milliards de F CFA en 2008 contre une prévision annuelle de 285,430 milliards de F CFA, soit un taux d'exécution de 100,2%. S'agissant des opérations des services des douanes, le niveau global de recettes est ressorti à

212,812 milliards de FCFA à la fin décembre 2008 contre une prévision annuelle de 230,2 milliards, soit un taux de réalisation de 92,4%. Au total, le taux de réalisation des recettes de l'ensemble des administrations financières et fiscales au 31 décembre 2008 s'est élevé à 97% des prévisions.

Au titre de la passation des marchés publics (axe 4 : accroître l'efficacité et la transparence des procédures de passation des marchés publics) : Le pourcentage des marchés réalisés par appel d'offres ouvert est ressorti à 75,9% contre une prévision annuelle de 70% (données provisoires). Le délai moyen de passation des marchés publics s'est établi à 105 jours en 2008 contre une prévision annuelle de 110 jours et une valeur cible de 100 jours à la fin 2009 (données provisoires).

Au titre des structures de contrôle (axe 5 : renforcer la gouvernance et la transparence) : Le Contrôle Général des Services Publics a effectué douze (12) missions de suivi évaluation de la mise en œuvre des recommandations de vérifications antérieures sur une prévision annuelle de 30, soit 40% à la fin 2008 contre sept (7) en 2007. Sur soixante quinze (75) missions de vérifications systématiques programmées, au niveau de l'Inspection des Finances, soixante une (61) missions ont été réalisées en 2008, soit une performance de 81,3%. S'agissant de la Section des Comptes de la Cour Suprême, le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux a élaboré un projet de texte portant modification de la loi organique n°96-071 du 16 décembre 1996 de la Cour suprême. Ce projet de texte a été soumis à une consultation technique interministérielle le 29 décembre 2008 en vue de la transmission du document au Secrétariat Général du Gouvernement pour être introduit en Conseil des Ministres au cours du 1^{er} trimestre 2009.

Au titre de la gestion de la dette : En 2008, le Mali n'a contracté aucun prêt non concessionnel. Le service de la dette a été correctement assuré envers les créanciers. Le recouvrement des prêts rétrocédés par l'Etat aux entreprises publiques (EDM-SA, SOTELMA, BNDA, CMDT, SOGEM, SUKALA) a atteint 1,916 milliard de FCFA. Le ratio encours de la dette sur le PIB s'est fixé à un niveau inférieur à la norme communautaire qui est de 70 %. Le stock de la dette publique extérieure et intérieure du Mali à la fin 2008 est estimé à 988,4 milliards de FCFA dont 946,1 milliards pour la dette extérieure et 42,3 milliards pour la dette intérieure, représentant respectivement 95,7% et 4,3% du stock total. Le stock total de la dette représente 27,1% du PIB et son service absorberait 5,1% des recettes budgétaires en 2008. Le service de la dette payé aux créanciers après allègement a été de l'ordre de 32,585 milliards de FCFA.

L'arrêté n°08-3235/MF-SG du 18 novembre 2008 du Ministre des Finances crée quinze (15) Recettes Perceptions au profit de 99 communes rattachées dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Tombouctou.

Le délai moyen de passation des marchés publics s'est établi à 105 jours en 2008 contre une prévision annuelle de 110 jours et une valeur cible de 100 jours à fin 2009 (données provisoires).

3.5. Consolidation du processus démocratique, participatif et décentralisation

En ce qui concerne le renforcement du rôle de la région, les réalisations suivantes sont à noter :

- L'élaboration et la validation des huit (8) Plans Stratégiques de Développement Régional (PSDR) et des Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT).
- Les réflexions sur la faisabilité de la mise en place d'un Fonds de Développement Economique Régional (FDER) et sur les types de projets à financer (publics et/ou privés) sur le FDER.
- La mise en place d'un Fonds de Développement Economique Régional de la région de Koulikoro (à titre expérimental) avec l'appui de la Coopération Technique Belge et l'élaboration et la validation de son manuel de procédure sont en cours.

Concernant l'évolution des fonctions d'appui technique, les réalisations suivantes sont à noter :

- L'élaboration du manuel de procédures pour la mise en œuvre de la Dotation d'Appui Technique (DAT) créée en 2007. Toutefois, la DAT n'a pas pu être mise en œuvre en 2008.
- La mise en place des pools d'appui technique au niveau des cercles, pour prendre en charge certaines fonctions précédemment assurées par les Centres de Conseils Communaux (CCC).
- La Création et l'opérationnalisation du Centre de Formation des Collectivités Territoriales (CFCT) ; le Recrutement de 721 agents des Collectivités Territoriales sur concours direct ; l'appui à l'élaboration des Plans de Développement Economique, Social et Culturel (PDESC) des Collectivités Territoriales ; et la poursuite de la tenue d'ateliers régionaux et locaux relatifs à l'Instruction Interministérielle n° 143/mef6matcl du 13 juillet 2004, relative à la Gestion Budgétaire et Comptable des Collectivités Territoriales.

Concernant le Mécanisme de Financement Durable, les réalisations suivantes sont à noter :

- Le budget 2008 du Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (MATCL) s'élevait à 8 503 914 4536 FCFA, dont 8 368 506 073 FCFA ont été mobilisés, soit un taux d'exécution de 98%.
- La mise en place du Fonds National d'Appui aux Collectivités Territoriales (FNACT) qui comprend cinq guichets : la Dotation d'Investissement des Collectivités Territoriales (DIN), la Dotation d'Appui Technique (DAT), la Dotation d'Appui au Fonctionnement des Collectivités Territoriales (DAF), la Dotation de Solidarité des Collectivités Territoriales (DS) et la Dotation de Garantie des Emprunts des Collectivités Territoriales (DGE).
- Présentement, seules la DIN et la DAT sont opérationnelles. Toutefois, pour cause de retard dans l'adoption du manuel de procédures de la DAT et l'absence de plans triennaux de développement des Collectivités Territoriales, aucun appui technique n'a été réalisé dans le cadre de la mobilisation de ce fonds en 2008.
- La quasi-totalité des Collectivités Territoriales ont élaboré des rôles pour l'année 2009. Ainsi, la matière imposable au niveau des Collectivités Territoriales est mieux maîtrisée ce qui permet une meilleure évaluation de leur potentiel fiscal.
- L'élaboration d'un Guide Pratique de Recouvrement des Impôts, Taxes et Redevances des Collectivités Territoriales, afin d'améliorer la mobilisation de leurs ressources fiscales est en instance de dissémination.
- Le financement des Collectivités Territoriales à travers : (i) la subvention totale de l'Etat et des PTF de l'ordre de 32 376 120 941 FCFA ; (ii) la dotation à l'Investissement des CT (DIN) qui s'élève à 30 106 074 605 FCFA dont 21 464 923 586 FCFA ont été mobilisés à la date du 3 avril 2009 ; et (iii) la dotation à l'Appui Technique (DAT) s'élevant à 2 270 066 336 FCFA non mobilisés en 2008.
- A la date du 25 mars 2009, 912 projets des Collectivités Territoriales ont été financés par l'ANICT

Concernant la promotion de la gouvernance locale et du développement durable, le niveau de réalisation de certains indicateurs est satisfaisant. Il s'agit de :

- Sessions ordinaires tenues par les conseils communaux : 78% pour une valeur cible de 80% ;
- PV de sessions tenues et transmis à la tutelle : 100% pour une valeur cible de 100% ;
- Pourcentage de comptes administratifs produits : 86,9% pour une valeur cible de 85%.

3.6. Lutte contre la corruption et renforcement des capacités et de la crédibilité de la justice

3.6.1. Lutte contre la corruption

Depuis 2007 (2,8 118^{ème}/180) et 2008 (3,1 96^{ème}/180), une amélioration de l'indice de perception de la Corruption (IPC) Transparency International concernant le Mali est constatée. Cela s'explique par le fait que dans le cadre de l'application des instruments de lutte contre la Corruption, plus de 30 milliards ont été récupérés. Les recettes des impôts et de la douane avec l'informatisation intensive et la modernisation, selon des informations officielles, sont aussi en progression. Si l'IPC de 2009 confirme l'amélioration de la note du Mali, il y a lieu de conclure que les instruments produisent des effets positifs.

Par ailleurs, les Etats Généraux sur la Corruption et la Délinquance Financière se sont tenus à Bamako du 25 au 28 Novembre 2008. Ces assises ont passé au peigne fin l'ensemble de la problématique liée à ce phénomène. Des recommandations pertinentes ont été faites en vue d'une lutte efficace et pérenne contre le fléau dans tous les domaines de la vie nationale.

3.6.2. Renforcement des capacités et de la crédibilité de la justice

Le ratio du nombre de juges par rapport à la population n'a pas évolué de façon significative car il tourne autour d'un juge pour 25 000 habitants, ce qui est encore en dessous de la norme internationale qui est d'un juge pour 7 000 habitants.

En 2008, 5 infrastructures de justice ont été réalisées. Il s'agit des tribunaux de Première Instance de la Commune I et Koulikoro, des maisons d'arrêt de Bougouni et Niono et de la Justice de Paix à Compétence Étendue de Dioila. A ceci il faut ajouter les activités d'appui technique, stratégique, matériel et financier aux services centraux, à l'amélioration des services aux justiciables dans les juridictions et à la société civile (versement de 52 millions de FCFA à des projets de la société civile).

3.7. Coordination, efficacité de l'aide extérieure

Les activités réalisées dans ce cadre sont entre autres :

- la contribution du Mali au Troisième Forum de haut niveau d'Accra sur l'efficacité de l'aide et participation d'une délégation conjointe Gouvernement du Mali-Partenaires Techniques et Financiers.
- la réunion des acteurs européens du développement sur l'Appropriation de l'aide et la division du travail.
- la signature du document de projet Gouvernement du Mali- PTF relatif à la mise en œuvre du Plan National d'Action sur l'efficacité de l'aide au développement.
- l'opérationnalisation du Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide.
- la co-localisation du Secrétariat à l'Harmonisation de l'Aide, de la Cellule CSLP et du Pool Technique des PTF.

3.8. Participation de la société civile

Chaque année, la CADB dépose un rapport annuel sur les activités menées par les ONG qui ont un Accord Cadre de Collaboration et de Coopération avec l'Etat et le Gouvernement du Mali. Ainsi, 413 ONG sur les 2 146 ont fourni leurs rapports d'activités en 2008.³

Le Conseil National de la Société Civile (CNSC) a réalisé plusieurs activités à travers :

- le Programme de Dynamisation de la Société Civile
- le Programme Citoyen de Suivi des Politiques et Budgets de Développement (2008-2009).
- le plan stratégique Paix et Sécurité 2007
- le Forum des Organisations de la Société Civile suite à la conférence d'Accra dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.

Au titre de l'exercice 2008, l'Association des Municipalités du Mali (AMM) a réalisé un certain nombre d'activités à travers ses Projets/programmes tels que le Programme Transfert de compétence et des ressources TDC (Septembre 2008-Décembre 2010), le Projet pilote d'Appui technique aux collectivités territoriales du District de Bamako « Bam Agglo » AMM – SNV (Novembre 2007-Juin 2008), le Programme «Loire - Niger», le Programme « Alliance VIH/SIDA », le Caucus des femmes élues du Mali « Accroître la représentativité des femmes dans les instances de prise de décisions », les Journées nationales des communes (JNC) et Assises de la coopération décentralisée.

³ La composante ONG de la Société Civile soumise à un protocole d'accord de Collaboration et de Coopération avec le Gouvernement du Mali, fournit des rapports annuels à la CADB. Les autres OSC produisent des rapports annuels mais ne déposent pas leurs rapports annuels à la CADB ou au CNSC.

Indicateurs sectoriels de la Société Civile inscrits dans la matrice des résultats du CSCR

Mis à part l'indicateur 40 « Pourcentage d'ONG ayant déposé un rapport annuel », les indicateurs inscrits dans la matrice des résultats du CSCR relatifs à la société civile ne rendent pas bien compte de la dynamique au sein de celle-ci.

Dans le cadre du programme de dynamisation de la SC, quatorze indicateurs ont été identifiés et proposés par la SC lors de la mise en œuvre du programme de dynamisation de la Société Civile au titre de l'année 2008. Il conviendra d'étudier la pertinence de ces indicateurs et de choisir certains dans le cadre de l'évaluation de la mise en œuvre du CSCR. Il est donc recommandé :

- d'entreprendre une réflexion et des échanges sur les stratégies de production et de partage des rapports des Organisations de la Société Civile (OSC) pour les besoins des différentes revues sectorielles et du CSCR.
- d'entreprendre une étude et des réflexions pour la définition de nouveaux indicateurs de la SC capables d'améliorer la participation de la SC et de consolider son autonomie, son efficacité et sa crédibilité.
- de poursuivre le processus de mise en place d'un mécanisme de financement des OSC déjà entamé par les PTF dans le cadre du Forum des OSC.

IV. DEVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

4.1. Education et Alphabétisation

4.1.1. Bilan de la mise en œuvre des politiques et stratégies en 2008

➤ Formation initiale

Sur une prévision de 2500 enseignants venant des Instituts de Formation des Maîtres (IFM), 1 525 ont été mis à la disposition du marché du travail. Le recours à la stratégie alternative de recrutement du personnel enseignant (SARPE) a permis de mettre sur le marché du travail 2000 nouveaux enseignants pour couvrir les besoins.

➤ Formation continue

Dans le cadre du recyclage, 3 000 maîtres des écoles communautaires ont bénéficié de formation en 2008, menant le total des enseignants des écoles communautaires recyclés à 4050 depuis le lancement du CSCR⁴.

Essentiellement sur financement national et ACDI, 22 formateurs nationaux et 306 formateurs régionaux ont été formés, 457 Communautés d'Apprentissages (CA) ont été mises en place dont 198 dans des CAP où il n'y en avait pas avant, 138 conseillers pédagogiques et 457 directeurs d'écoles ont été formés et un référentiel de compétences des encadreurs de maîtres comprenant 12 modules (dont 6 sont élaborés) a été élaboré. Néanmoins, des difficultés demeurent quant à la mise à disposition des fonds de ces formations aux CA, essentiellement à cause du manque de programmation. Par ailleurs, le manque de suivi de proximité lors du stage de formation est insuffisant et ces formations ne sont pas coordonnées avec le calendrier scolaire.

Le dispositif de la Formation par la Radio, initié en 2004 sous forme expérimentale, a permis de développer un système de formation à distance (2 714 enseignants formés) complémentaire aux communautés d'apprentissage et aux formations continues de type « présentiel » développées par le Département.

Néanmoins, des difficultés demeurent quant à la mise à disposition des fonds de ces formations aux CA, essentiellement à cause du manque de programmation. Par ailleurs, le manque de suivi de proximité lors du stage de formation est insuffisant et ces formations ne sont pas coordonnées avec le calendrier scolaire.

➤ Construction de salles de classe pour l'enseignement fondamental 1 et 2

⁴ 2 000 sur financement IDA, 1 000 sur financement FTI et 1 050 sur financement ACDI.

Le nombre de salles de classe construites est très largement en-deçà des prévisions. Sur 1 860 salles de classe à construire pour l'année 2007-2008, seules 267 l'ont été, soit 14,35 %⁵. Ce taux de réalisation des constructions prévues est très différent d'une région à l'autre.

➤ Manuels Scolaires

2 388 451 manuels et 30 608 guides ont été achetés et distribués aux écoles sur financement ACDI en 2008. Depuis la mise en œuvre du PISE II, plus de neuf (9) millions de manuels ont été commandés et distribués dans les écoles pour une valeur de 25 milliards de FCFA. L'acquisition de ces manuels a amélioré les ratios de manuels par élève.

4.1.2. Analyse des indicateurs sectoriels de performance

La scolarisation au Mali s'est largement développée dans les dernières années sous l'impulsion des réformes du PRODEC. Le nombre d'enfants scolarisés dans le fondamental 1 est de 1 101 341 en 2008, soit une progression d'environ 9% depuis 2004. Ce développement s'est fait via les écoles publiques, qui accueillent environ 61% des effectifs, et les écoles communautaires qui représentent 17 %, le reste étant pris en charge par les écoles privées (9%), les écoles coraniques, les CED ou les Medersas (11%).

Le Taux Brut d'Admission (TBA) en première année du fondamental est passé de 74,2% à 79,4% entre 2006 et 2008. Sur la même période, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au niveau de l'enseignement fondamental 1 est passé de 75% à 80%. Le Mali a donc atteint l'objectif fixé en termes de taux brut de scolarisation et semble en bonne voie pour atteindre les objectifs de 80% d'ici 2010 en ce qui concerne le taux brut d'admission. Le TBS des filles est de 70,7% contre 89,5% pour les garçons, soit un écart de 19 points (indice de parité Filles/Garçons de 0,79). Cet écart se maintient autour de 20 points de pourcentage depuis 2002 et ne semble pas marquer de progrès particuliers. On note aussi de très fortes disparités régionales ; ces taux pour le 1^{er} cycle du fondamental sont plus élevés dans les 3 régions du Nord que dans les autres régions (ils sont supérieurs à 20 points pour Gao et Tombouctou).

Tableau 18 : Indicateurs de suivi du secteur

	2006	2007	2008
TBS au 1 ^{er} cycle (en %)	75,0	77,6	80
TBS au 1 ^{er} cycle des filles (en %)	65,6	68,0	70,7
Taux d'admission au 1 ^{er} cycle (en %)	74,2	75,6	79,4
Taux d'achèvement au 1 ^{er} cycle (en %)	48,5	53,2	53,3
Taux de redoublement au 1 ^{er} cycle (en %)	17,0	15,2	14,2
Indice de parité TBS Filles/Garçons	0,76	0,78	0,79
REM au 1 ^{er} cycle	56	55	

Source : CPS Education

S'agissant des indices de parité (F/G), nous constatons une très légère progression de façon globale entre les niveaux de 2007 et ceux de 2008. Ainsi, de 2007 à 2008, l'indice de parité TBS est passé de 0,78 à 0,79 ; celui du TBA est resté stationnaire à 0,83. Le progrès est plus notable en ce qui concerne le taux d'achèvement au primaire qui est passé de 48,5% en 2006 à 53,3% en 2008. Cependant, cette progression a été fortement ralentie entre 2007 et 2008. S'agissant de l'indice de parité (F/G) du taux d'achèvement, il est passé de 0,65 en 2006 à 0,67 en 2007 puis 0,70 en 2008.

Le taux de redoublement au niveau du fondamental 1 est passé de 15,2% en 2007 à 14,2% en 2008. Ces progrès timides mais soutenus devraient permettre d'atteindre la cible de 2010 (13,7%). Au niveau du fondamental 2, le taux de redoublement est passé de 23,9% en 2004-2005 à 16,9% en 2007-2008, dépassant l'objectif fixé de 18,8% prévu en 2010. Ces progrès sont dus entre autres à la politique concertée de lutte contre le redoublement axée sur l'introduction des langues nationales, la mise en place de classe d'initiation et de mise à niveau, la réduction de la double-vacation et le renforcement des cantines.

⁵Financement IDA uniquement.

La cible de 50 pour le ratio maîtres/élèves ne sera probablement pas atteinte en 2010 à moins d'embaucher plus de 7 000 nouveaux maîtres au cours des 2 prochaines années.

➤ Education Non Formelle

La politique de l'Education Non Formelle a été adoptée en janvier 2007. Le concept de fonds d'appui au non formel n'a pas été retenu et le travail est en cours sur la question du mécanisme de financement. Le système d'information de l'ENF est intégré au sein du Ministère mais les statistiques sont insuffisantes pour évaluer l'état d'avancement de la composante.

Selon le CNRENF, le nombre de Centres d'Education pour le Développement (CED) est de 1 302 en 2008. Ces CED comptent 31 747 apprenants dont 49% de filles et 1 363 éducateurs dont 24% de femmes.

➤ Alphabétisation

En 2008, il existe au total 70 Centres d'Animation Pédagogique (CAP) et 1 811 Centres d'Alphabétisation Fonctionnelle (CAF) comprenant 61 057 auditeurs inscrits dont 40% de femmes), 3 343 animateurs dont 46% de femmes et 24 050 néo alphabètes dont 24% de femmes.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'alphabétisation, il a été ouvert 160 centres d'alphabétisation à travers le pays. Il a été aussi formé 251 animateurs et animatrices dont 213 pour les quartiers du District de Bamako et 38 pour les camps militaires de Bamako, Kati et Koulikoro.

Les Centres d'Apprentissage Féminins (CAFé) sont au nombre de quatre (4) sur l'ensemble du territoire.

La mise en œuvre du programme d'alphabétisation a probablement permis d'augmenter le taux d'alphabétisation qui était de 26,2% (H-F) dont 18,2% pour les femmes en 2006. Il faudra attendre les résultats du RGPH 2009 pour connaître le taux actuel et ainsi évaluer l'impact du programme.

➤ Enseignement Supérieur

Dans le sous secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, les principales actions concernent l'amélioration de l'efficacité interne du système (réforme des œuvres universitaires, rénovation pédagogique Licence-Maîtrise-Doctorat,, développement du secteur privé, enseignement à distance) et la diversification et l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (formation des enseignants, professionnalisation des formations, liaison université – entreprise, ouverture d'universités régionales, amélioration des équipements pédagogiques et des conditions de travail des étudiants et des enseignants, développement simultané de l'autonomie et des capacités de gouvernance des établissements d'enseignement supérieur).

4.2. Santé et Lutte contre le VIH/SIDA

4.2.1. Analyse de l'évolution des indicateurs sectoriels de suivi évaluation du secteur santé

L'analyse zonale adoptée concerne les zones de pauvreté regroupant les régions du pays selon les indices de pauvreté de 2001. Cette classification avait défini trois zones à savoir :

- la zone I regroupant les régions les plus pauvres (Mopti, Koulikoro, Sikasso, Ségou) ;
- la zone II regroupant les régions moyennement pauvres (Kayes, Tombouctou, Gao, Kidal) ;
- la zone III contenant le seul District de Bamako ou région la moins pauvre.

➤ Couverture et accessibilité aux centres de santé

On note une progression du nombre de CSCOM créés d'année en année. Le nombre de CSCOM fonctionnels est passé de 826 en 2007 à 852 en 2008. Sur une prévision de 1070 CSCOM dans les PDESC (PRODESS II), le taux de réalisation est de 79,6% en 2008. L'accroissement de 2008 est essentiellement dû aux efforts déployés dans la région de Kayes qui a enregistré à elle seule environ 58% des nouvelles créations.

Les régions de Sikasso, Ségou, Kayes ont chacune plus de 145 CSCOM représentant 60% de l'ensemble des établissements de santé de base ; suivies des régions de Koulikoro et Mopti qui ont respectivement 116 et 115 CSCOM représentant 27,1% du total. Le District de Bamako couvre 6,1% des CSCOM créés. La situation est stationnaire dans cette circonscription depuis 2005. Cet état de fait serait, entre autres, lié à la saturation du district en établissements de santé de tous genres et aux facilités de déplacement des populations vivant dans les aires de santé. Les futures créations sont envisagées dans les périphéries.

Aussi, notons que le District de Bamako enregistre le plus fort taux de réalisation en CSCOM (93%), suivi de la région de Ségou (88,6%), Kayes (85,3%), Sikasso (84%) et Koulikoro (69,5%). Ces 2 dernières régions ont le même nombre de CSCOM fonctionnels en 2008 soit 156 chacune.

Quant aux régions du Nord, les taux de réalisation varient de 69% (53/77) à Tombouctou, à 53% (49/93) à Gao contre 54% (7/13) à Kidal. Cette dernière région est confrontée à des problèmes d'insécurité qui perdurent, ce qui entrave les mouvements, notamment du personnel de santé, dans cette zone nomade et donc freine la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles de développement.

Le nombre de CSCOM créés a été de 26 en 2008 contre 41 en 2007. Cette diminution s'explique par le fait qu'il n'y a pas eu de nouvelles créations dans les régions de Koulikoro, Gao, Kidal et Bamako. Pour la région de Koulikoro, l'accent a été mis sur la consolidation des acquis et le renforcement du système de référence évacuation, notamment à Kati, Nara et Fana.

On retrouve 63% des CSCOM en zone I, 31% en zone II et 6% en zone III. Cette distribution est conforme au degré de pauvreté qui prend en compte la variable populationnelle dans les calculs de classement. Plus de la moitié des nouvelles créations (58%) concernent la zone II (exclusivement Kayes) et 35% la zone I (3 dans chacune des régions de Mopti, Sikasso et Ségou).

Entre 2007 et 2008, le pourcentage de la population vivant dans un rayon de 5 Km est resté relativement stationnaire à 58%. Cette évolution est due essentiellement à la faible concentration des populations couvertes dans les nouvelles aires de santé fonctionnelles notamment dans les régions de Kayes et Tombouctou. Le pourcentage de la population vivant dans un rayon de 15 km est passé de 79% à 80%. De façon générale, ces pourcentages ont connu des augmentations d'année en année depuis 2003 où les proportions étaient respectivement à 46% dans un rayon de 5 km et 59% dans un rayon de 15km.

Tableau 19 : Population située à moins de 5 km ayant accès aux soins de santé en %

Indicateurs	Réalizations		
	2006	2007	2008*
Proportion de la population vivant dans un rayon de 5 Km autour d'un CSCOM fonctionnel	51	58	58,2
Proportion de la population en zone rurale vivant dans un rayon de 15 Kms autour d'une structure de santé offrant le PMA en centre fixe et des activités de stratégie avancée/mobile	76	79	80,1

Source : DNS (*Données provisoires)

Même si l'accès s'est amélioré entre 2007 et 2008 dans la zone plus pauvre (zone 1 : +7 points) et la zone moyennement pauvre (zone 2 : +5 points), l'accès reste encore trop faible avec à peine 1 personne sur 2 se trouvant dans un rayon de moins de 5 km d'un centre de santé. L'accès sans un rayon de 15 km s'est amélioré dans la région de Kayes (+3 points), suivie par la région de Tombouctou (+1 point). L'évolution de la couverture dans les autres régions est restée stationnaire.

➤ Fréquentation des structures de santé

L'utilisation des services de santé n'a pas augmenté en 2008 comme le montrent les chiffres du tableau 25 sur le taux de nouveaux consultants par habitants. A peine 1 habitant sur 3 a fréquenté un centre de santé au Mali en 2008 tout comme en 2007. Les plus fortes couvertures ont été enregistrées dans les régions de Kidal (près d'1 habitant sur 2, en forte hausse par rapport à 2007), dans le district de Bamako (1 sur 3), Kayes (1 sur 3), Sikasso (1 sur 3) et Ségou (un peu moins d'1 sur 3). Nous constatons depuis 2003 une stagnation de l'utilisation des services à 1 habitant sur 5 dans la région de Mopti. Cela pourrait s'expliquer par l'insuffisance et l'instabilité du personnel (médecin et infirmier) et la faible accessibilité géographique (46%). Toutefois, il serait intéressant de mener une étude dans cette région avant la fin du PRODESS II en 2011 pour analyser les raisons de cette faible fréquentation des structures de santé.

Tableau 20: Evolution des nouveaux consultants/habitants par région

Régions	2003	2004	2005	2006	2007	2008*
Kayes	0,24	0,26	0,28	0,30	0,32	0,34
Koulikoro	0,14	0,16	0,19	0,22	0,24	0,26
Sikasso	0,26	0,31	0,29	0,28	0,31	0,32
Ségou	0,22	0,26	0,27	0,27	0,30	0,29
Mopti	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16	0,19
Tombouctou	0,21	0,20	0,22	0,25	0,31	0,25
Gao	0,19	0,18	0,19	0,23	0,25	0,25
Kidal	0,30	0,38	0,41	0,37	0,24	0,45
Bamako	0,39	0,35	0,37	0,35	0,38	0,38
<i>Ensemble Mali</i>	<i>0,23</i>	<i>0,25</i>	<i>0,26</i>	<i>0,26</i>	<i>0,29</i>	<i>0,29</i>

Source : DNS/SLIS (*données provisoires)

➤ Consultations prénatales

La moyenne nationale a progressé de 7 points entre 2007-2008 pour s'établir à 85% dépassant ainsi la prévision fixée à 79%. On note une évolution positive dans toutes les régions sauf Gao (baisse de 2 points).

La zone I enregistre une baisse de 3 points due à l'évolution de la couverture à Gao (baisse de 2 points). C'est la zone qui enregistre de fortes disparités régionales en termes de consultation et où seule la région de Kayes a un taux supérieur à la moyenne. Région qui enregistre le plus faible taux depuis 2003, Kidal a le gain le plus élevé, soit 22 points en 2008. Elle est suivie de Tombouctou (+11 points) et Kayes (+10 points), évolutions dues à l'extension de la couverture sanitaires dans ces régions et à l'utilisation des équipes mobiles à Tombouctou.

La zone II enregistre une évolution positive passant de 74% à 80%. Cependant, le taux dans cette zone reste inférieur à la moyenne nationale de 5 points de pourcentage. Le taux dépasse la moyenne nationale de 1 point en zone III, zone plus accessible et mieux dotée en ressources humaines entre autres.

Tableau 21 : Evolution du taux de couverture CPN en %

Régions	2006	2007	2008*
Kayes	82	78	88
Tombouctou	52	64	75
Gao	57	60	58
Kidal	35	26	48
Zone I	73,3	86,0	83
Mopti	64	77	85
Koulikoro	73	77	83
Sikasso	78	81	89
Ségou	80	83	90

Zone II	58,3	74,0	80
Bamako (Zone III)	92	97	86
Moyenne Mali	75	78	85

Source : DNS (*Données provisoires)

➤ **Accouchements assistés**

De 2007 à 2008 le taux d'accouchements assistés par du personnel qualifié est passé de 57% à 61% mais n'a pas atteint la prévision d'au moins 90% d'accouchements assistés. Le taux a augmenté dans toutes les régions à l'exception de Kidal et Mopti. Ces résultats appréciables seraient liés entre autres à l'extension de la couverture sanitaire, la mise en œuvre de stratégies novatrices touchant plus d'enfants et de femmes enceintes.

Le taux en Zone I a augmenté de 1 point en 2008 et reste supérieur de 2 points à la moyenne nationale. Toutes les régions de cette zone ont des taux en deçà de la moyenne nationale et particulièrement celles du Nord avec respectivement 22, 31 et 35 points d'écart pour Gao, Tombouctou et Kidal. La zone II enregistre le plus fort gain soit 5 points mais avec un taux très inférieur à la moyenne nationale de 15 points. Cet écart est dû au faible taux de la région de Mopti qui est inférieur de 19 points à la moyenne nationale.

L'évolution dans la capitale (zone III) est légèrement en baisse de 2 points par rapport à 2007, cependant, l'écart reste le plus positif par rapport à la moyenne (31 points) à cause de la spécificité du District de Bamako qui compte la population féminine la plus instruite et la moins pauvre du pays. En outre, Bamako regroupe le plus grand nombre de personnel qualifié, notamment les sages femmes et les infirmières.

Tableau 22 : Evolution du taux d'accouchements assistés en %

Régions	2006	2007*	2008*
Kayes	36	50	57
Tombouctou	26	35	31
Gao	18	22	22
Kidal	21	16	35
Zone I	51,8	58	59
Mopti	39	37	42
Koulikoro	56	61	64
Sikasso	59	63	66
Ségou	52	60	61
Zone II	27,8	41	46
Bamako (Zone III)	95	94	92
Total	55	57	61

Source : DNS (*Données provisoires)

➤ **Vaccinations DTCP3⁶**

Globalement, de 2007 à 2008, le taux de couverture en DTCP3 est resté stable à 94 pour cent⁷. Par zone de pauvreté, le taux a augmenté de 7 points en zone I, mais il a baissé de 6 points en zone II, surtout à Kidal et Gao, et de 10 points en zone III. L'analyse des résultats du tableau 28 montre que, à part Sikasso et Ségou, toutes les régions ont une couverture inférieure à la moyenne nationale. La faiblesse de la couverture vaccinale est particulièrement importante dans la région de Kidal où seul 1 enfant sur trois est vacciné.

Tableau 28 : Evolution du taux d'enfants de moins de 12 mois vaccinés au DTCP3

Régions	2006	2007	2008*
---------	------	------	-------

⁶ A partir de 2008, le DTCP3 est remplacé par le Pentavalent 3 (Pentavalent = DTC + hépatite B + Hemophilus Influenza).

⁷ Supérieur au seuil minimum de 90 pour cent fixé dans le cadre de certains engagements avec les PTF (Arrangement spécifique du Gouvernement avec les Pays Bas) et dans le PRODESS II.

Kayes	96	96	90
Tombouctou	70	75	58
Gao	94	94	90
Kidal	46	32	39
Zone I	91,0	93	100
Mopti	86	89	91
Koulikoro	91	92	91
Sikasso	93	94	104
Ségou	93	94	111
Zone II	89	88	82
Bamako (Zone III)	99	99	89
Total	92	94	94

Source : DNS (*Données provisoires)

L'accroissement des taux de couverture vaccinale dans les régions de Sikasso (+10 points), de Ségou et Kidal (+7 points chacune) et de Mopti (+ 2 points) est lié non seulement à la concentration des populations fortement sensibilisées dans les régions du Sud, mais aussi à la concentration forcée des populations dans les zones sédentaires à Kidal à cause de l'insécurité. Les résultats positifs obtenus s'expliqueraient aussi par les stratégies mobiles dans les régions d'accès difficile. Ces résultats forts encourageants sont de nature à conforter les efforts engagés dans la lutte contre la pauvreté dans les régions les plus pauvres du Mali (zones 1 et 2).

Les régions de Gao (-4 points) et de Tombouctou (-17 points) ont vu leurs taux baisser à cause, entre autres, de l'insécurité dans ces zones.

On constate l'amélioration de certains indicateurs d'impact, notamment les taux de mortalité infantile, infanto-juvénile et maternelle et les taux de malnutrition comme l'indique le tableau 23.

La proportion d'enfants n'ayant reçu aucune vaccination continue de chuter (de 22% à 13%). Pour la vaccination contre la rougeole, le taux s'est nettement amélioré (de 36% à 68%). On note une relative diminution de la mortalité des enfants au Mali mais elle reste trop élevée et l'atteinte de l'OMD correspondant est compromise. Les taux de mortalité infantile et juvénile sont passés respectivement de 113‰, à 96‰ et de 229‰ à 191‰ entre 2001-2006.

Tableau 23 : Rappel de l'évolution d'indicateurs collectés (EDSM 1987, 1996, 2001 et 2006)

Indicateurs	1987	1996	2001	2006
Indice Synthétique de fécondité (ISF)	6,7	6,7	6,8	6,6
Connaissance méthode PF	42,5%	65%	76%	75%
Taux de prévalence contraceptions (méthodes modernes PF)	1,2%	5%	5,8%	6,2%
Mortalité infantile /1000	108	122,5	113	96
Mortalité infanto-juvénile /1000	249	237,5	229	191
Mortalité maternelle/100 000	ND	577	582	464
Rougeole	74%	51%	36%	68,4%
Pratique de l'excision	ND	93,7%	92%	85%
Connaissance SIDA	ND	76,6% F 95,7% H	90% F 98% H	86,2% F 90,9% H
Prévalence SIDA	ND	0,03%	1,7%	1,3%
Taux malnutrition chronique enfants de moins de 5 ans	24,4%	30,1%	38,2%	38%

Source : CPS/Ministère de la Santé

Malgré les progrès réalisés, le taux de mortalité maternelle a diminué de 582 à 464 pour 100 000 naissances vivantes entre 2001-2006, il sera difficile d'atteindre la cible OMD relative à la réduction de la mortalité maternelle. On constate une légère diminution de la proportion de femmes déclarant avoir subi la pratique de

l'excision de 92% à 85%.

Concernant la malnutrition, près de deux enfants sur cinq (38%) accusent un retard de croissance (malnutrition chronique), 15% souffrent de malnutrition aiguë et 27% présentent une insuffisance pondérale. Ces taux restent préoccupants par l'insuffisance de mesures appropriées et le degré de pauvreté des populations surtout rurales.

4.2.2. Lutte contre le VIH/SIDA

➤ Niveau d'atteinte des résultats

Le Mali a enregistré des performances significatives vers l'Accès Universel (prévention, prise en charge, dépistage, soutien) et l'atteinte des OMD. La prévalence du VIH a baissé de 0,4 point et le taux de réalisation de l'indicateur « nombre d'orphelins qui vont à l'école » est de 104% en 2006. La réduction de la séroprévalence au niveau national qui passe de 1,7% à 1,3% est le résultat des réformes et interventions menées au niveau de tous les secteurs de la lutte contre le VIH et le SIDA au niveau national avec l'appui de tous les PTF.

L'amélioration de la prise en charge est également à souligner, avec notamment la politique de la gratuité des antirétroviraux (ARV), l'extension de la couverture des malades sous ARV : le nombre de patients initiés sous ARV est passé de 6 815 en 2005 à 23 754 en 2008, soit 77,95 % des malades ayant besoin (estimation EPP des besoins adultes et enfants à mettre sous ARV). Cette tendance à la baisse de la séroprévalence au niveau national, entre 2001 et 2006, n'est cependant pas observée dans toutes les régions, notamment au niveau de Mopti où la situation est stable à un taux de 1,4% et de Gao où on note une tendance à la hausse avec un taux qui passe de 0,6% à 1,1% selon les résultats de l'EDSM-IV.

Tableau 24 : Indicateurs d'impact

Indicateurs	Base (2004)	Objectifs au 31/12/2008	Réalisation au 06/12/2008	Taux de réalisation
La prévalence du VIH et du SIDA au sein de la population âgée de 15-49 ans est jugulée à 1,7% et elle commence à baisser à l'horizon 2009	1,7%	≤ 1,7%	1,3%	-0,4
Au moins 15 000 orphelins vont à l'école à la fin de 2009	1 500	8 000	8 296	104%
Nombre de personnes mises sous ARV	2 600	21 100	23 754	112,57%
Nombre de sites de dépistage	26 (en 2005)	342	260	76%
Nombre de sites de Prévention de la Transmission Mère-Enfants (PTME)	55 (en 2005)	145	169	169%

Source : SE/HCNLS « Rapport de suivi des performances du projet MAP », juin 2008 et MS « EDSM-IV, 2006 »

L'analyse des différentes données disponibles jusqu'en fin 2006 permet de formuler des hypothèses sur les raisons de l'augmentation de la séroprévalence dans la région de Mopti. Ces données montrent que comparativement aux autres régions, Mopti présente les ratios les plus bas par rapport au nombre d'habitants par OSC, au nombre de personnes formées, au niveau de participation aux séances de sensibilisation, à la distribution de préservatifs, à l'engagement financier et au pourcentage d'hommes ayant entendu parler du VIH et du SIDA.

La tendance à la hausse de la prévalence du VIH dans la région de Gao peut s'expliquer par le fait que le niveau de connaissance sur la maladie y est encore le plus faible du pays et que cette région est devenue un grand carrefour avec des mouvements importants de personnes en transit vers les pays du Nord. Ces personnes viennent de plusieurs horizons dont certains pays de l'Afrique Centrale et de l'Ouest où le taux de prévalence du VIH et du SIDA est de loin supérieur à celui du Mali.

Le nombre d'OEV infectés ou affectés par le VIH et le SIDA recensés sur les sites de traitement a fortement diminué entre 2005 et 2007, par contre l'assistance psychosociale s'accroît de même que le total de PVVIH adultes bénéficiant d'un soutien. Le nombre de PVVIH sous traitement ARV est estimé à 23 754 au 31/12/08 contre 16 509 en 2007.

➤ Résultats du Cadre Stratégique National 2006-2010.

Le Cadre Stratégique National 2006-2010 est l'instrument qui englobe et rend cohérentes toutes les interventions de la réponse nationale. Certains projets qui avaient débuté avant l'élaboration de ce cadre représentent néanmoins un pan majeur de la réponse nationale : le MAP et le Fonds Mondial/Round 4.

Globalement, les résultats obtenus dans la mise en œuvre du projet MAP sont encourageants. Des faiblesses ont été constatées surtout en ce qui concerne la mise en œuvre de sous projets en faveur des groupes professionnels à haut risque et dans la mise en place de la prestation de services de conseil/dépistage volontaire dans les CSCOM. Le nombre de sous projets reçus est de 1 337 au 30 juin 2008 dont 1 307 (98%) ont fait l'objet d'analyse. Seulement 389 (30%) ont été approuvés. Sur ces derniers projets approuvés, près de 2/3 (65%) des contrats ont été signés. La non signature des contrats relatifs aux projets approuvés est essentiellement liée à l'insuffisance de l'enveloppe financière.

Les données sur le niveau d'atteinte des résultats retenus pour le projet FM montrent que les objectifs préconisés pour la fin de la deuxième année de sa mise en œuvre sont atteints. Les taux de réalisation des objectifs varient de 82,9% à 396%. Des 20 indicateurs retenus, 15 ont un taux de réalisation égal ou supérieur à 100%.

4.3. Genre

L'existence d'une réelle volonté politique et le dynamisme des partenaires techniques et financiers ont permis d'enregistrer des avancées significatives au Mali en matière d'égalité des sexes et de promotion de la femme. On relève notamment l'élaboration et la mise en œuvre de différentes politiques de promotion de la femme et plans d'actions (plan d'actions 1996-2000, plan d'actions 2002-2006). Dans ce cadre, différents programmes et projets ont été exécutés et ont permis d'améliorer le statut des femmes en mettant en avant les actions d'autopromotion.

L'année 2008 a été consacrée à la construction et l'équipement des infrastructures communautaires nécessaires à l'autonomisation des femmes, au renforcement des capacités économiques des groupements féminins et des femmes, à la poursuite des activités de sensibilisation sur les droits de la femme, la participation à la vie publique et politique et aux activités de prise en charge des femmes et filles victimes de violences.

Toutefois, les analyses du plan d'action 2002-2006 ont démontré que si des progrès ont été enregistrés en matière de prise en compte des besoins pratiques, ce plan d'actions n'a pas suffisamment intégré l'approche genre pour l'atteinte de son objectif final. D'autres études ont également démontré que des inégalités existent toujours à plusieurs niveaux. Ainsi, le pourcentage de femmes dans les postes électifs est de 6,4% en 2008. Le nombre de femmes est de 15 sur un total de 147 députés, ce qui donne un taux de représentativité de 10,2%. Les femmes sont également moins représentées au niveau des maires où elles sont seulement au nombre de 7 sur 703 maires, soit un taux de représentativité de 1%. En ce qui concerne les autres postes, on retrouve 6,7% de femmes au niveau des conseils communaux, 8% au Haut Conseil des Collectivités Territoriales (HCCT) et 12,1% au Conseil Economique Social et Culturel (CESC).

Tableau 25 : Situation des hommes et des femmes dans les postes électifs en 2008

Postes	Hommes		Femmes		Total
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif
Député	132	89,8	15	10,2	147
Conseiller communal	10 054	93,3	720	6,7	10 774
Maires	696	99,0	7	1,0	703
Conseillers nationaux (HCCT)	69	92,0	6	8,0	75

Membres du CESC	51	87,9	7	12,1	58
<i>Total</i>	<i>11 002</i>	<i>93,6</i>	<i>755</i>	<i>6,4</i>	<i>11757</i>

Source : MPFEF-CNDIFE_Base Femme et Enfant

4.4. Emploi et Formation Professionnelle

Le MEFP a investi environ 20 milliards de FCFA dans des activités de promotion d'emploi et de formation professionnelle sur toute l'étendue du territoire. Ces investissements et actions multiformes ont permis d'augmenter le nombre de nouveaux emplois créés. Ainsi, en 2008, les services de l'emploi ont enregistré 26 224 créations de nouveaux emplois (permanents et temporaires, publics et privés).

Tableau 26 : Nombre d'emplois créés

Périodes	2006	2007	2008
Emplois privés	13 464	13 618	17 992
Emplois publics	9 555	3 659	8 232
Total	23 019	17 277	26 224

Source : DNE

L'Enquête Permanente Auprès des Ménages (EPAM) réalisée en 2007 révèle que en moyenne, huit personnes sur dix âgés de 15 à 64 ans sont sur le marché du travail (tableau 33). L'inactivité qui concerne 19,7 pour cent de la population en âge de travailler s'explique par le statut de femmes au foyer et la durée des études pour respectivement 38% et 31% des individus au niveau national.

Tableau 27: Taux bruts et taux nets d'activité par sexe et zone de résidence

Taux	Bamako	Autres villes	Zones rurales	Ensemble du Mali		
				Homme	Femme	Ensemble
Brut	61,8	74,4	81,2	82,3	73,7	77,7
Net	63,3	76,9	84,1	85,8	75,7	80,3

Source : ANPE/DOEF

L'enquête montre également que 72,7% de la population en âge de travailler (15-64 ans) est occupée (taux d'emploi) et 7,7% est au chômage. Autrement dit, sept individus sur dix de la population en âge de travailler participent effectivement aux activités économiques dans le pays. Le taux d'emploi au niveau national est d'environ 79% chez les hommes et 67% chez les femmes. C'est dans la capitale Bamako que le taux d'emploi est le plus faible (46%), suivie des autres villes urbaines (64%) et le milieu rural qui enregistre le taux le plus élevé (79%).

Tableau 28 : Taux d'emploi selon l'âge, le sexe et la zone de résidence

Groupe d'âge	Bamako	Autres zones urbaines	Zones rurales	Mali		
				Homme	Femme	Ensemble
15 - 40 ans	41,2	61,7	78	75,3	66,7	70,3
41 - 64 ans	64,4	73,2	82	86,4	70,1	78,9
Total	46	64,5	79,1	78,8	67,4	72,7

Source : ANPE/DOEF

Le taux de chômage à Bamako est extrêmement élevé à 27,3 pour cent (tableau 35). Il est également très élevé dans les autres centres urbains. Dans l'ensemble, les femmes sont davantage touchées par le chômage que les hommes.

Tableau 29 : Taux de chômage élargi selon l'âge, le sexe et la zone de résidence

Groupe d'âge	Bamako	Autres zones urbaines	Zones rurales	Mali		
				Homme	Femme	Ensemble
15 - 40 ans	32,3	18,5	6,7	9,8	12,5	11,3

41 – 64 ans	11,1	8,9	3,8	5,0	5,4	5,2
Total	27,3	16,0	5,9	8,2	11,0	9,6

Note : Est considéré comme chômeur, au sens strict du BIT, toute personne en âge de travailler répondant simultanément aux trois conditions suivantes :

- ne pas avoir eu d'activité économique au cours de la période de référence ou n'avoir pas gardé de lien formel avec un emploi ;
- être disponible pour occuper un emploi ;
- rechercher un emploi, faire des démarches pour cette recherche.

Le rapport de l'EPAM 2007 a utilisé le concept de chômage élargi en prenant en compte les individus satisfaisant uniquement les deux premières conditions.

Source : ANPE/DOEF

4.5. Développement Social et Solidarité

Les efforts déployés ont permis d'enregistrer 23 nouvelles mutuelles agréées, portant ainsi l'effectif total à 121 mutuelles agréées en fin 2008. Ainsi, la couverture de la population par les mutuelles de santé est passée de 1,7% (215 156 bénéficiaires sur une population de 12 712 655 habitants) à 1,9% (244 028 bénéficiaires sur une population de 13 056 837 habitants). Bien que l'objectif de 2,1% de couverture de la population ne soit pas atteint, ce résultat reste significatif dans la mesure où la dynamique de progression est maintenue malgré les ressources matérielles et financières insuffisantes.

Tableau 30 : Evolution du taux de couverture des mutuelles

Années	Population du Mali	Nombre de bénéficiaires		Taux de couverture en %	
		Toutes prestations	Santé	Toutes prestations	Santé
2004	11 785 899	96 296	67 174	0,8	0,6
2005	12 051 021	169 836	154 415	1,4	1,3
2006	12 204 090	253 583	166 021	2,1	1,4
2007	12 712 655	310 525	215 156	2,4	1,7
2008	13 056 837	333 079	244 028	2,6	1,9

Source : DNPSES

4.6. Eau potable

En ce qui concerne l'accès à l'eau potable, la programmation des activités pour l'année 2008 a été faite suivant une projection des OMD prévoyant la réalisation de près de 2000 EPEM par an pour atteindre un taux d'accès à l'eau potable de 82% en 2015. Fin 2008, 1214 nouveaux EPEM étaient réalisés, 878 nouveaux EPEM étaient mis en chantier et 164 EPEM réhabilités. Les réalisations sont donc en-deca de ce qui serait nécessaire pour l'atteinte des OMD.

Le taux d'accès à l'eau potable au niveau national s'est amélioré de façon significative en passant de 70,1% en 2007, à 71,7% en 2008, selon la méthode globale de calcul du taux d'accès. Cet accroissement du taux d'accès à l'eau résulte des efforts consentis dans l'amélioration de l'offre de service en milieu urbain à travers la réalisation de 25 systèmes d'adduction d'eau potable pour un total de 471 bornes fontaines et de 743 EPEM en milieu rural, dont 322 à travers les programmes de la DNH et 421 par les autres acteurs dont les ONG essentiellement. Le nombre de points d'eau modernes a sensiblement augmenté en passant de 28 597 en 2007, à 29 811 en 2008.

Tableau 31 : Indicateurs CSCRP du secteur eau potable (en %)

Indicateurs sectoriels du CSCRP	Réalisation 2007	Réalisation 2008	Prévision 2008	Taux d'atteinte des objectifs
Proportion de la population ayant un accès durable à une source d'eau meilleure aux niveaux				

National				
Méthode globale	70,1	71,7	70,3	102
Méthode détaillée	63,4	64,7		
Semi urbain et urbain	75,9	76,3	74,1	103
Rural				
Méthode globale	67,6	69,9	69,7	100
Méthode détaillée	58,0	60,1		

Source : Base SIGMA2/DNH

La méthode globale d'estimation est en cours d'abandon au profit de la méthode détaillée, laquelle se fonde sur un calcul direct du taux d'accès par localité et sur les données agrégées de la Base SIGMA2. Plus complète que la méthode globale jusque-là appliquée, elle tient compte des excédents de capacité dans les localités suréquipées. De ce fait, le taux d'accès à l'eau potable passerait de 58% à 60,1% en milieu rural et de 63,4% à 64,7% au niveau national entre 2007 et 2008, bien que les évolutions constatées d'une méthode à l'autre soient de même ordre suivant les différents niveaux de désagrégation.

Une amélioration significative du taux d'accès à l'eau potable aux niveaux national, urbain et rural est tout de même perceptible selon les deux approches d'estimation de l'offre de service opérées que sont la méthode globale et la méthode détaillée.

4.7. Habitat

Lancé en mai 2003, le programme de construction de 3500 logements est l'expression de la volonté des plus hautes autorités du pays de créer les conditions en vue de l'accès du plus grand nombre de maliens à un logement décent et à moindre coût.

La première tranche de ce programme, constitué de 1 008 logements sociaux, a été inaugurée en juin 2004. L'inauguration du second programme constitué de 525 logements à Bamako, Ségou, Gao et Kidal a eu lieu en avril 2005. Le projet de construction de 879 logements constitue la troisième tranche de construction à Bamako et dans les capitales régionales.

Un projet de construction de 12 000 logements sur la période 2008-2012 a été élaboré pour répondre aux nombreuses sollicitations des couches à revenus faible et intermédiaire. Il est prévu la construction de 5400 logements par l'Etat et le reste dans le cadre du partenariat public-privé.

Dans le cadre de ce programme de réalisation de 3 500 logements, 4 066 logements ont été réalisés à ce jour, ce qui signifie que les prévisions ont été dépassées. Ces ménages à revenus faible et intermédiaire disposent désormais d'un logement décent et à moindre coût et d'un cadre de vie assaini avec eau potable et électricité. Aussi, le déficit en logements à caractère économique a été réduit.

Les programmes sont réalisés chaque année dans les délais prévus. Les logements sont cédés aux bénéficiaires dans les mêmes délais.

Les principales difficultés concernent l'insuffisance du budget de construction des logements sociaux, la cherté des matériaux de construction qui sont tous importés et la perte en devises induite. En perspectives, il est prévu :

- la construction d'une cimenterie (en cours) dans la région de Kayes contribuant à la réduction du coût du ciment utilisé comme intrant principal de construction ;
- la construction de logements sociaux avec les matériaux produits localement ;
- la réduction du coût de réalisation des logements sociaux ;
- la réplique des programmes de réalisation de logements sociaux à partir des loyers perçus à l'horizon 2015.

Pour le programme des 3500 logements sociaux, le total du financement acquis sur budget national est de 40 875 804 926 soit un taux de mobilisation de 93%. Les contributions viennent du budget national (67%), l'OMH (27%), l'ACI (6%).

V. CONCLUSION

Contre un objectif de 6,4%, l'économie malienne a enregistré une croissance de 5,9% en 2008. Cette décélération est essentiellement imputable à la baisse de la production de coton et d'or. La flambée des prix des produits pétroliers, des engrais et du riz a entraîné plus que prévu la hausse du niveau général des prix avec un taux d'inflation de 9,1% contre 1,4% en 2007.

L'année 2008 a été marquée par une série de crises. L'économie du Mali est vulnérable aux chocs exogènes et a subi la hausse des prix alimentaires et des hydrocarbures. Un quart des ménages au Mali est dans une situation d'insécurité alimentaire chronique et 15% des ménages demeurent fortement vulnérables à l'insécurité alimentaire. Les céréales constituent plus du tiers du panier alimentaire et comptent pour près de 50% des dépenses de consommation de la plupart des ménages. La hausse des prix alimentaires a ainsi eu un impact significatif sur les pauvres et les couches vulnérables telles que les enfants. Les estimations de la Banque Mondiale tablent sur une augmentation de l'incidence de la pauvreté de 3,5 à 5 points de pourcentage.

Face aux impacts combinés des chocs sur les prix des hydrocarbures et de la crise alimentaire, le Gouvernement a mis en place une combinaison d'actions pouvant être classées en trois catégories :

- a. *Réduire le poids de la fiscalité sur les importations de riz et la production intérieure en :* (i) exonérant une quantité limitée de riz, le lait en poudre et l'huile de cuisine de droits et taxes à l'importation jusqu'à septembre 2008 ; (ii) réduisant de manière temporaire la taxation des produits pétroliers et en particulier le gasoil ; et (iii) interdisant temporairement les exportations de riz, maïs, mil et sorgho (mesure pas entièrement appliquée et supprimée en décembre 2008)
- b. *Renforcer les programmes ciblés pour protéger les groupes les plus vulnérables* en utilisant les céréales des banques de céréales villageoises et en mettant en place un nouveau programme de cantines scolaires dans les zones les plus pauvres.
- c. *Relancer la production intérieure de riz* en fournissant un soutien financier et technique à travers des subventions sur les intrants et les machines agricoles et le renforcement du conseil agricole

La réponse a permis de contenir les tensions sociales, mais la réduction des taxes indirectes sur le riz a eu un effet limité sur les prix, la production et la pauvreté. Ces dégrèvements fiscaux comportent des coûts budgétaires élevés et sont mal ciblés pour réduire la pauvreté. En effet, la part de la consommation de riz pour les 40 % de la tranche la plus pauvre de la population est de 11 % au Mali. Ainsi, pour chaque franc CFA de réduction de taxes, les plus démunis gagneraient seulement environ 11 centimes. En outre, les réductions de taxes pourraient ne pas être pleinement répercutées sur les consommateurs si les marchés sont dominés par quelques commerçants. Enfin, la réduction des tarifs à l'importation pourrait être préjudiciable pour les producteurs nationaux si les prix des denrées alimentaires produites au niveau local (notamment le riz) s'ajustent en fonction des cours mondiaux.

Le développement des programmes de protection sociale semble plus prometteur, mais le ciblage géographique est crucial pour atteindre les plus vulnérables. L'aide alimentaire et les travaux à haute intensité de main d'œuvre bénéficient davantage aux pauvres lorsqu'ils sont bien ciblés. L'aide alimentaire est plus efficace lorsque les stocks de céréales disponibles dans le pays sont importants et quand elle sert de rémunération pour un travail, ce qui permet l'auto-ciblage des plus pauvres. Les programmes de cantines scolaires pourraient avoir un impact important au Mali qui a un pourcentage d'enfants non scolarisés et d'enfants malnutris important.

L'augmentation de la productivité rizicole pourrait avoir un impact majeur et mener à une réduction de la pauvreté dans le moyen terme, essentiellement parce que l'accroissement de la production de riz réduit non seulement les prix du riz local, mais génère également des revenus plus élevés pour les producteurs de riz et a un effet d'entraînement positif sur le reste de l'économie grâce à l'accroissement de la production locale et à la réduction des importations. L'accroissement de la production de riz est également plus favorable aux pauvres que la réduction des taxes sur les importations de riz.

Quant à la crise financière, la récession mondiale et la chute des cours des matières premières (or et coton notamment) vont affecter la performance économique du Mali, mais les termes de l'échange pourraient se maintenir du fait de la baisse du prix du pétrole. Les projets de privatisation du coton, de la BHM et de la SOTELMA pourraient être affectés par une diminution de l'investissement direct étranger. L'intégration limitée du Mali dans les marchés de capitaux protège l'économie de la crise mondiale du crédit. Cependant, le financement du commerce pour le coton risque de devenir plus difficile à obtenir et plus cher. L'exposition forte de certaines banques au secteur du coton constitue un risque majeur. Le système bancaire national possède suffisamment de liquidité, mais une augmentation de l'aversion au risque dans la zone UEMOA pourrait réduire la capacité du Mali à se financer régionalement. Une réduction de l'assistance étrangère pourrait avoir un impact budgétaire important si les promesses d'aide ne sont pas tenues. Les flux d'aide bruts s'élèvent à 10 pour cent du PIB and financent plus d'un tiers des dépenses du gouvernement. Les envois de fonds sont officiellement estimés à 3,5 pour cent du PIB en 2007. Une chute importante de ces envois suite à la détérioration du marché du travail de l'Union Européenne aurait des effets très négatif sur le bien-être au Mali.

La bonne campagne agricole de 2008-2009 suite à des conditions climatiques favorables a permis de contenir l'impact négatif des crises alimentaire, pétrolière et financière au Mali. La réponse du Gouvernement comprenait une surveillance accrue et une transmission partielle de la chute des cours du pétrole aux prix domestiques, ce qui a rétabli les niveaux de taxation sur les produits pétroliers. Toutefois, la situation demeure fragile et sujette à des évolutions. La baisse des cours des produits pétroliers et des prix alimentaires au niveau mondial conduisent à un ralentissement de l'inflation. Mais les projections indiquent une augmentation du déficit budgétaire global d'environ 0.6% du PIB en 2009 et ceci demeure une préoccupation.

Malgré tout, avec la ferme volonté des autorités d'assurer la souveraineté alimentaire à travers la stratégie de soutien à la production nationale et la mise en œuvre du plan d'actions de la Stratégie de Croissance Accélérée (afin de diversifier les sources de croissance au Mali), l'économie malienne devrait maintenir une croissance à 4,7 pour cent n 2009..

Des mesures proactives macroéconomiques et structurelles devront être mises en œuvre en vue de réduire la vulnérabilité de l'économie aux chocs exogènes, de maîtriser les chocs endogènes qui entravent l'atteinte des objectifs de nos politiques économiques et d'améliorer les indicateurs de suivi-évaluation du CSCRP.

Les recommandations suivantes sont formulées en vue de corriger les faiblesses et insuffisances constatées dans la mise en œuvre du CSCRP. Il s'agit entre autres :

- assurer un suivi évaluation régulier des actions de lutte contre la pauvreté à travers l'opérationnalisation du plan d'actions du CSCRP ;
- réussir à mobiliser les annonces de fonds faites par les partenaires lors de la table ronde des bailleurs de fonds de 2008 afin de réunir les financements nécessaires à la mise en œuvre des activités prévues dans le CSCRP d'une part et d'assurer la réalisation des activités complémentaires nécessaires définies dans le plan décennal pour l'atteinte des OMD en 2015 d'autre part ;
- assurer la mise en œuvre de la stratégie de croissance accélérée ;
- mieux cibler les interventions en faveur des pauvres dans les situations de crise ;
- évaluer « l'Initiative riz » en mettant l'accent sur les déterminants de la compétitivité de la filière riz (structure du coût de revient du kg de riz) du Mali et en tirer les leçons afin de renforcer les disponibilités alimentaires à long terme ;
- renforcer le dispositif de sécurité alimentaire ;
- renforcer le conseil national de la société civile et les autres organisations faitières ;
- accélérer la mise en œuvre du Schéma Directeur de la statistique (SDS) ;
- renforcer le dispositif de la recherche minière et pétrolière afin de diversifier les ressources minières et préparer « l'après or » ;
- renforcer les stratégies d'alphabétisation des adultes afin de relever le taux d'alphabétisation.

VI. ANNEXES

ANNEXE I. CADRE D'EVALUATION DES RESULTATS DE 2008

ANNEXE II. MATRICE DES RECOMMANDATIONS DE LA REVUE 2007 DU CSCR